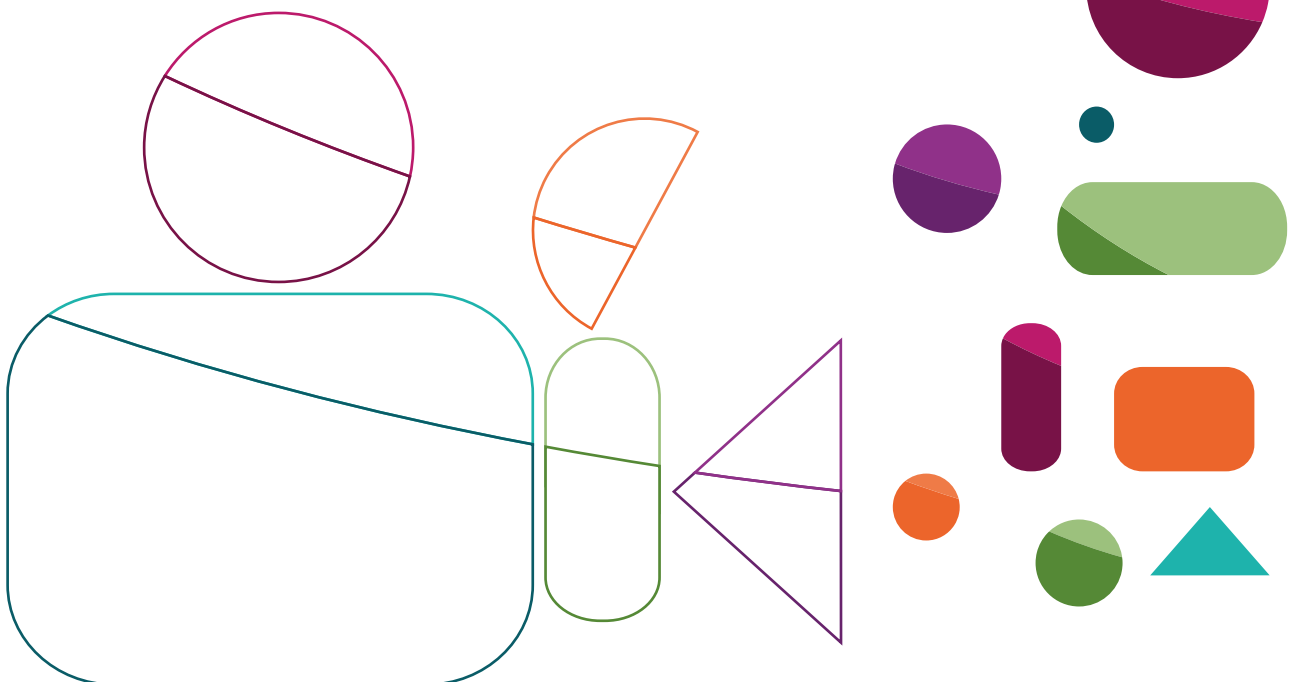


rapport d'exploitation du cinéma **GAMBETTA**



exercice 2025

Les Amis du Cinéma





le conseil d'administration 2025

membres élus



Jean-Paul VASSAULT	président
Jean-Luc PERSICO	vice-président
Marc DAVAL	trésorier
Marc THELIER	secrétaire

Samuel BOUVIER
Bruno HENRIET
Anne-Caroline JOUVET
Renée LAPALME-HERITIER
Karine LAUZZO
Marc REPELLIN
Christian TATIN

membres de droit



Sophie BIBAL	Arlysère
Agnès CHEVALIER-GACHET	Ugine
Pierre LOUBET	Arlysère
Pascale MASOERO	Albertville
Mélanie DAUVERNÉ	directrice

Patrick Hélène France Palestine Solidarité Martine Cécile Chantal Bruno Magali Marc Capucine Marie-Hélène Nathacha Pierre Odile Martine Chantal Françoise Josiane Marie Odile Jérôme Maryse Michel Hélène Camille Margot Christine Corinne Florence Monique Josiane Marina Hélène Michèle Jean-François Cécile Anne Marie Xavier Thierry Gabrielle Simone Anick Rita Isabelle Lysiane Christine Michel Dominique Pierre Blandine Véronique Danielle Laura Olivier Hélène Véronique Monique André Nicole Bruno Cécile Philippe Vincent Bernard Edith Catherine Léonie Claire Danielle Marie Anne Brigitte Matthieu Odile Bernard Francine Emmanuel Janine Joelle Christiane Evelyne Françoise Gisèle Dominique Anne Jean-Michel Sophie Michael Anne Claire Michelle Guillaume Alain Josiane Lucie Isabelle Martine Chantal Virginie Martine Tony Juliette Olivier Pascale Yvonne Nadine Ghislaine Geneviève Marie Claude Alain Catherine Catherine Henri Gisele Karine Steve Fantin Loïs Isabelle Mireille Jean-Claude Geneviève Jean-Christophe Simone Pierre-André Nelly Brigitte Roselyne Maryse Valérie Karine Bernadette Gérald **les adhérents**





2025 2 faits marquants

pour Jean-Paul Vassault
et Mélanie Dauverné



L'année 2025 a été riche en événements marquants. En juin, lors de l'assemblée générale, nous avons annoncé le dépôt du permis de construire pour un nouveau projet de salles de cinéma. Cela fait longtemps que l'on rêve d'un tel espace depuis le rachat du GAMBETTA en 2012, et c'est une étape importante pour la suite !

Autre grosse nouvelle : en septembre, notre directrice, après 25 années de passion et d'engagement au sein de l'association, a demandé une rupture conventionnelle pour raisons personnelles. Le bureau a bien sûr accepté, mais cela signifie aussi un tournant pour l'équipe, que nous aborderons plus en détail dans nos perspectives pour 2026.

Jean-Paul Vassault, président



L'ensemble des distributeurs, au-delà de l'aspect commercial, a vraiment fait preuve d'humanité et d'empathie. Lorsqu'on leur a partagé nos difficultés et des tensions liées au manque de moyens humains, ils ont été à l'écoute, attentifs, et n'ont jamais fermé la porte.

Parmi les moments forts de cette année, il y a eu ces séances très touchantes avec le réalisateur et acteur Mathias Mlekuz lors de la projection À bicyclette, ainsi que les projections du film La Belle Étoile en présence de Clémence Davigo et des acteurs du film. Ces instants restent gravés, pleins d'émotion et de partage sur des sujets forts.

Malgré la tempête, notre équipe salariée et le bureau de l'association ont su garder le cap. L'objectif a été de bâtir des bases plus stables, plus saines, et plus solides, pour continuer à avancer avec confiance et optimisme.

Mélanie Dauverné, directrice







sommaire

01

préambule

page 09

02

rapport moral

page 15

03

rapport d'activité

page 21

04

bilan de fréquentation

page 27

05

rapport financier

page 33

06

perspectives

page 55

07

budget prévisionnel

page 59

08

annexes

page 64





01

préambule

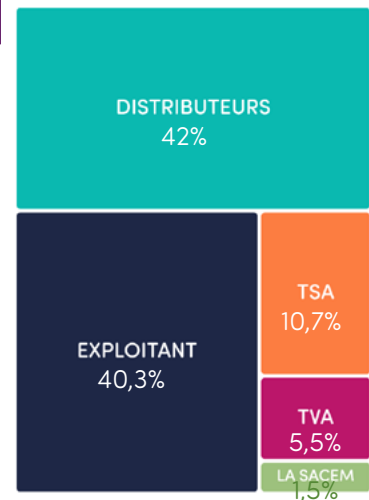
tout commence par un simple ticket



Lorsque vous achetez un ticket pour voir un film, vous participez au financement du cinéma !

En effet, 10,7% du prix du ticket alimente le fonds de soutien du CNC. C'est la Taxe Spéciale Additionnelle (plus connue sous le nom de TSA).

Cette politique publique menée en France est enviée et citée en exemple partout dans le monde pour son pluralisme et sa diversité, engendrant de vrais succès en salle et une économie culturelle vivante.



le CNC, de quoi s'agit-il exactement ?

Reprenons depuis le début !

Créé en 1946, **le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée** (le fameux CNC) **est aujourd'hui la principale source d'aide à la création audiovisuelle française**. Cela inclut les séries, les jeux vidéo... et bien sûr le cinéma.

Il s'agit donc d'un établissement public, placé sous l'autorité du ministère de la Culture. Contrairement aux idées reçues, **le CNC n'est pas financé par l'État mais par des taxes spécifiques**, dont la TSA.



- TSA : taxe sur les entrées en salles de cinéma, 10,7% prélevé sur le prix du ticket
- TST-E : taxe sur les recettes de publicité et de parrainage à la télévision
- TST-D : taxe soumise aux distributeurs de services de télévision
- TSV : taxe sur les services vidéos physiques ou en ligne

Le fonds de soutien du CNC, financé majoritairement par ces taxes, sert à aider la production cinématographique. Il finance également la promotion, la diffusion, la protection du patrimoine cinématographique, participe à la réglementation, et mène des négociations internationales. Enfin, il soutient le développement local par des politiques de coopération avec les collectivités.

Le CNC s'autofinance principalement grâce à des taxes prélevées sur les billets de cinéma, les chaînes de télévision et les plateformes de streaming. Ces ressources sont ensuite réinvesties pour soutenir la création, la production et la diffusion du cinéma français.



parlons cinéma Art & Essai

Le classement Art & Essai a pour objectif de soutenir les salles de cinéma qui incluent dans leur programmation une proportion de films recommandés Art & Essai et qui valorisent ces films souvent confidentiels avec une politique d'animation adaptée.

À la suite du rapport de Bruno Lasserre en avril 2023, et après des concertations avec les organisations professionnelles du secteur d'exploitation et de la distribution, le CNC a décidé de réformer ce classement en 2025. Cette réforme qui vise à mieux soutenir la prise de risque éditoriale des exploitants, à renforcer la place de la commission du cinéma Art & Essai, et à moderniser les critères d'évaluation, s'articule autour de **3 axes principaux** :

- mieux récompenser les exploitants qui promeuvent des films fragiles ;
- mieux valoriser les actions d'animation qui accompagnent les films Art & Essai ;
- augmenter le budget du CNC dédié à l'Art & Essai.

Par ailleurs, la réforme vise à renforcer le rôle de la commission du cinéma Art & Essai en augmentant la part d'aide attribuée de manière sélective. Aux critères existants tels que la diversité et le nombre d'œuvres proposées, le tissu démographique local, la politique d'animation et d'accompagnement des œuvres Art & Essai mise en place dans l'établissement, ainsi que la diffusion de courts métrages, 5 nouveaux critères sont désormais introduits pour refléter de nouvelles priorités :



Cette réforme du classement Art & Essai sera déployée sur 2 ans : pour le classement 2025, seront appliquées l'ensemble des mesures sauf celle concernant la pondération des séances au regard du succès des films, et la totalité des mesures seront appliquées pour l'attribution du classement 2026.

Une autre évolution concerne la création de 2 nouveaux labels : « **15-25 ans** » et « **court-métrage** », qui viennent compléter les 3 labels déjà existants : « **jeune public** », « **recherche et découverte** » et « **patrimoine et répertoire** ».

La réforme 2025-2026 du classement Art & Essai du CNC vise à mieux soutenir les salles qui prennent des risques éditoriaux, valorisent l'animation culturelle et promeuvent les films fragiles. Elle modernise les critères d'attribution des aides avec de nouveaux labels et une évaluation renforcée autour des publics et des actions spécifiques.



et les Amis du Cinéma dans tout ça ?

Si l'association Les Amis du Cinéma bénéficie du soutien du CNC, ce n'est pas sa seule source de financement :

SFEIC (fonds de soutien à l'exploitation cinématographique)

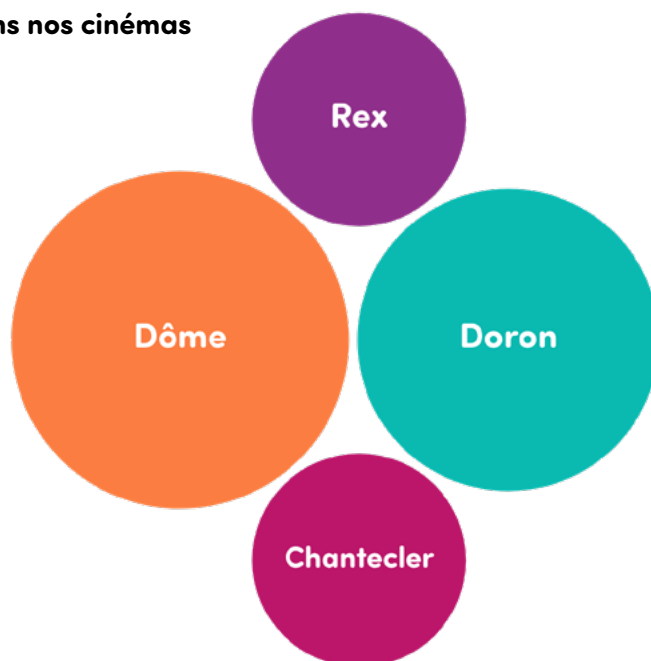
Chaque cinéma dispose d'un compte de soutien alimenté par les droits issus de la TSA. Ces fonds permettent aux propriétaires ou exploitants de financer 90% des montant des travaux et investissements liés à l'exploitation cinématographique, ainsi que des frais de fonctionnement selon les modalités du CNC. Chaque établissement cinématographique constitue son propre fonds de soutien.

Ces dernières années, les fonds de soutien ont notamment permis le rafraîchissement des salles du GAMBETTA et de la grande salle du DÔME, le remplacement du projecteur de la salle 1 du CHANTECLER, ainsi que l'installation de panneaux d'affichage extérieurs et l'achat de lunettes 3D.

Classement Art & Essai (CNC)

Sur les 5 établissements que gère l'association, 4 cinémas sont classés Art & Essai. Seul le GAMBETTA, qui a une vocation dédiée à la diffusion de films populaires n'est pas classé.

La programmation Art & Essai dans nos cinémas



75% + labels Recherche et Découverte, Jeune Public et 15-25 ans.

60%

30% + labels Jeune Public et 15-25 ans.

30% + labels Jeune Public et 15-25 ans.

Subventions région et département

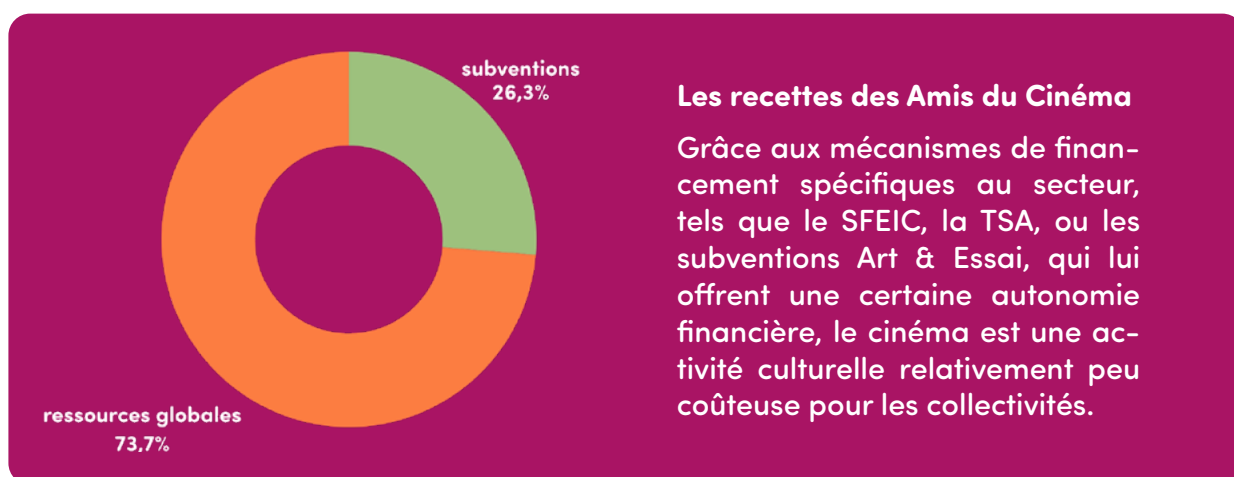
Les subventions de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** sollicitées par l'association concernent des projets spécifiques, tels que Passeurs d'Images et l'Appel à médiation. L'Appel à médiation est un dispositif qui soutient le travail mené par notre médiatrice culturelle ainsi que le financement de son poste.

Le CNC accompagne l'effort de la Région selon la modalité du 1 € du CNC pour 2 € de la Région

Par ailleurs, le **Département de la Savoie** soutient le travail d'action culturelle des Amis du Cinéma dans le cadre des contrats de territoire. Il privilégie notamment les actions culturelles destinées aux publics seniors, jeunes, ainsi qu'à ceux en lien avec les acteurs sociaux du territoire.

Subventions des collectivités locales

Les subventions de l'**Agglomération Arlysère**, accordées aux cinémas CHANTECLER et DÔME dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public qui nous lie, ainsi que la subvention liée à la loi Sœur pour le GAMBETTA, contribuent à équilibrer le fonctionnement de ces établissements. De même, les **communes de Brides-les-Bains et de Moûtiers** apportent leur soutien à l'exploitation et à l'activité de leur cinéma respectif.



Les recettes des Amis du Cinéma

Grâce aux mécanismes de financement spécifiques au secteur, tels que le SFEIC, la TSA, ou les subventions Art & Essai, qui lui offrent une certaine autonomie financière, le cinéma est une activité culturelle relativement peu coûteuse pour les collectivités.

est-ce qu'un bon film est un film qui fait beaucoup d'entrées ?

Un bon film n'est pas nécessairement celui qui attire le plus grand nombre d'entrées. **La qualité cinématographique ne se mesure ni à la fréquentation, ni aux entrées réalisées.** La notoriété d'un film dépend également de sa promotion. Un petit distributeur disposera de moyens promotionnels moins importants qu'un distributeur à l'envergure internationale. Parfois, le nombre d'entrées qu'un film peut enregistrer est lié à l'investissement consenti dans sa promotion. Ainsi, des films comme *La Nuit du Chasseur* de Charles Laughton, *Les Oiseaux* d'Alfred Hitchcock, *The Big Lebowski* des frères Cohen ou encore *Blade Runner* de Ridley Scott ont réalisé peu d'entrées à leur sortie, mais sont devenus des films cultes avec le temps.

Programmer des films artistiques, profonds, originaux ou abordant des thématiques singulières, c'est éviter l'invisibilité des artistes et de leurs points de vue. C'est cette diversité qui constitue la richesse du cinéma, reflétant la complexité et la pluralité de notre monde.

Si seuls les films à forte fréquentation étaient programmés en salle, cela conduirait inévitablement à une uniformisation de notre perception du monde et transmettrait un message consensuel, allant à l'encontre d'un lieu comme la salle de cinéma. Celle-ci se veut un espace de confrontation des idées, de discussions, d'échanges et de débats.

L'appréciation d'un film dépend de la sensibilité de chaque personne. Selon l'émotion qu'il suscite, sa créativité, ses valeurs et sa narration : **chacun est libre de se forger son propre jugement.**

“

« Il existe autant de bons films que de cinéphiles partageant leur désir de cinéma ».

Les programmatrices des Amis du Cinéma

”

la question de la liberté de programmation

Au niveau national, les professionnels de l'exploitation cinématographique ont récemment fait face à des ingérences dans leurs choix de programmation, qu'elles soient d'ordre politique ou issues de la société civile. **Sur notre territoire, les Amis du Cinéma parviennent à maintenir une relation de confiance avec les élus locaux ainsi qu'avec le public.**

Comme l'évoquent les cinéastes de l'Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID) : programmer est un art de funambules !

Chaque semaine, les programmateurs proposent leurs choix, sachant que toute programmation reste utopique et imparfaite aux yeux des spectateurs. Cependant, ces choix reposent avant tout sur un lien de confiance entre les programmateurs et leur public. **La programmation est une relation qui s'entretient, évolue à travers le dialogue, et qui peut donner lieu à des divergences, et pourquoi pas ?**

L'essentiel étant de pouvoir en discuter dans le respect des professionnels et des attentes des publics. Il n'existe pas de programmation idéale, mais des principes fondamentaux la régulent. Ces principes illustrent à quel point la programmation est un art délicat : il faut jongler entre la liberté de création – qui induit la liberté de programmation, la nécessité de garantir la diversité des œuvres présentées, ainsi que les contraintes liées au marché, à l'économie et aux règles de la concurrence. En somme, il s'agit d'une triangulation complexe entre éthique, pragmatique et esthétique.

La liberté de programmation constitue un pilier essentiel pour préserver la diversité, la créativité et l'indépendance du cinéma, tout en favorisant la pluralité des opinions. Les statuts des Amis du Cinéma placent l'émancipation par l'art cinématographique au cœur de leurs préoccupations.

Aujourd'hui, une programmation exigeante, garantissant la diversité des expressions à l'écran, représente un enjeu de représentation sociétale et un enjeu démocratique.





02

rapport moral

Jean-Paul Vassault, président



Les Amis du Cinéma, fondés en 1949, ont pour mission de rendre le cinéma accessible à tous dans les bassins d'Ugine, d'Albertville et de la Basse Tarentaise.

Espace de divertissement, de découverte, de partage, voire d'émerveillement, le cinéma s'impose comme un spectacle ni trop élitiste, ni trop basique, mais qui reflète notre société et favorise les conversations sur notre monde. Le cinéma nous lie, nous rassure, et nous permet de mieux comprendre les autres.

L'association, c'est une grande équipe qui fait vivre le cinéma du territoire.

Avec ses bénévoles et ses 21 salariés, elle gère 5 cinémas répartis dans 4 communes, et s'occupe de 9 salles différentes.

Pour que tout fonctionne bien, l'équipe jongle avec de nombreuses missions : organiser les séances, préparer les salles, gérer l'administratif... C'est un vrai travail de chef d'orchestre, mais grâce à tous, le cinéma reste un plaisir accessible au plus grand nombre, toute l'année !

retour sur les perspectives 2025

En 2025, la fréquentation des cinémas a été faible aussi bien sur le territoire qu'au niveau national. Malgré cela l'association a engagé **des projets clés** : la maintenance informatique a été confiée à un prestataire, le passage à de nouveaux logiciels de comptabilité et des investissements réalisés pour améliorer l'expérience du public et le confort de son équipe salariée.

Pour mieux s'organiser côté ressources humaines, Les Amis du Cinéma ont fait appel en janvier 2025 au cabinet Nesso. La mission ? Analyser le fonctionnement de la structure et en particulier l'équipe salariée. Ce soutien a été très utile, d'autant plus avec les imprévus qui ont secoué la vie de l'équipe, notamment pour la direction et le bureau. Le cabinet DSJ & Associés a été d'une aide et d'un soutien hebdomadaire en conseils juridiques et gestion du personnel. Une année où, côtés entrées, c'était trop calme, mais où l'activité de l'association a continué à avancer.

Le projet culturel lancé en 2021 reste à finaliser. Le réaménagement du hall du CHANTECLER est à imaginer, réinventer. L'idée est de transformer cet espace pour qu'il devienne un lieu de vie et d'accueil plus pratique et adapté aux besoins. En novembre, un atelier de médiation architecturale a été organisé pour réfléchir à l'avenir du hall, rassemblant une vingtaine de participants de différents horizons. Les idées et retours recueillis sont très variés et vont servir de point de départ pour continuer la réflexion.

L'association voulait également renforcer la conception de l'accueil, aussi bien pour les équipes salariées que pour les bénévoles. Malheureusement, ces formations n'ont pas pu être organisées cette année ; ce n'est que partie remise !

Les rapports d'activité et d'actions culturelles montrent tout ce que Les Amis du Cinéma réalisent avec passion. Ils expliquent comment, malgré les défis, nous faisons tout pour proposer une programmation variée, faire plaisir au public, tout en veillant à la solidité financière de notre association.

L'accompagnement des films est devenu **un élément clé** pour garder la dynamique et continuer à attirer de nouveaux spectateurs. Avec l'équipe salariée et les bénévoles, ce sont **550 actions** qui ont été réalisées pour rester proches des publics, maintenir la fréquentation et faire vivre les projets culturels des Amis du Cinéma. Certains moments ont été de vrais temps forts, plein d'émotion et de

partage. La force et l'ADN des Amis du Cinéma est d'animer et de proposer un travail d'actions culturelles de haute qualité, diversifié pour que tous nos publics s'y retrouvent et s'y attachent.



bilan financier

Il est étroitement lié à la fréquentation de nos cinémas. Le rapport du trésorier explique en détails, avec des chiffres et des commentaires, les spécificités de cette année 2025.

Il faut garder à l'esprit que cette année n'est pas représentative de la normale. Elle a été marquée par un manque de films très porteurs, mais aussi par un contexte d'incertitude national et international.

Dans cette période post-Covid, il est important de considérer que les entrées réalisées en 2023 et 2024 deviennent des années référentielles, sans être à considérer comme un plafond de verre. Sans la subvention d'équilibre versée par la Communauté d'Agglomération d'Arlysère, telle que prévu au contrat de Délégation de Service Public de 2023, les cinémas CHANTECLER et DÔME ne seraient pas en mesure de fournir une telle qualité de service et de programmation. La hausse régulière des charges rend cette aide essentielle. Le président et l'association Les Amis du Cinéma remercient chaleureusement tous les élus d'Arlysère pour leur confiance et leur soutien fidèle depuis de nombreuses années.

Reprendre le GAMBETTA en 2012, c'était comme prendre en main un bateau fragile : l'association avait conscience que ce mono-écran n'était pas la meilleure solution à long terme, mais c'était important pour continuer à proposer une programmation riche et accessible sur le bassin Albertvillois. Une demande de subvention sera effectuée auprès d'Arlysère au titre de la loi Sueur, même si cette aide ne suffira pas à couvrir le déficit global de cet établissement.

Pour assurer l'équilibre financier des cinémas Le DORON et Le REX, nous déposerons également des demandes de subvention au titre de l'année 2025 auprès des communes de Brides-les-Bains et de Moûtiers, qui ont toujours montré leur volonté de soutenir leur patrimoine culturel.

L'objectif des Amis du Cinéma est de limiter au maximum les déficits, car l'avenir de ces cinq cinémas repose sur un soutien actif et affirmé des collectivités territoriales. Il s'agit d'un choix et d'un engagement politique délibéré de leur part, visant à préserver le lien social à travers la magie du cinéma.



dynamique associative

Après la crise sanitaire, le nombre d'adhérents avait un peu chuté. **Bonne nouvelle** : cette année, il a augmenté de 9% par rapport à 2024, avec 142 membres en 2025. Merci à tous ceux qui ont rejoint ou qui continuent à soutenir nos actions, cela montre que notre association est en bonne santé. L'engagement des bénévoles, véritable force de notre association, est aussi très apprécié par les collectivités, et leur participation contribue grandement à la dynamique de notre fréquentation.

Un engagement fort qui montre la vitalité et la mobilisation de notre équipe pour faire vivre notre association.

En 2025, nos administrateurs bénévoles et membres actifs se sont énormément investis, en participant à plus de 60 réunions et engagements, notamment :

- 3 rencontres avec les élus du territoire lors des cérémonies de vœux ;
- 4 réunions du conseil d'administration ;
- 11 réunions du bureau ;
- 3 commissions finances ;
- 26 réunions gestion administrative/RH ;
- 6 présentations des bilans, réunions, communication avec les élus ;
- 3 réunions du CSE ;
- 2 réunions de la commission animation ;
- 1 soirée adhésions ;
- 2 forums associatifs ;
- 1 assemblée générale.

Il faut également noter que **2940 personnes** ont choisi de recevoir notre **newsletter**, dont 2758 sur le bassin Ugine/Albertville, et 257 sur Brides/Moûtiers. Pour les newsletters dédiées au jeune public (*Travelling Junior* + *Ciné Goûter*), 222 abonnés suivent nos aventures dans le bassin Albertville/Ugine.

Côté réseaux sociaux, Les Amis du Cinéma comptent **4898 abonnés** sur leurs pages Facebook (*Ugine/Albertville, l'association, Brides/Moûtiers*) et **581 followers** sur Instagram, principalement grâce à notre portée naturelle. Ceci démontre que le travail conduit par l'association, son esprit et ses valeurs, touchent les publics et qu'ils apprécient de suivre nos aventures !



remerciements

ACRIRA, GRAC, ADRC, Les Arcs Film Festival, Festival du Film Francophone d'Angoulême, Télérama, AFCAE **À l'échelle régionale et nationale pour accueillir des films de qualité et de renforcer notre engagement.**

Ad Vitam, Andana Films, Arizona, Pyramide, Jour2Fête, Studio Canal **Distributeurs de films nous permettant d'accueillir des équipes de films sur nos territoires.**

Communauté d'Agglomération d'Arlysère, Brides-Les-Bains, Moûtiers, Département de la Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CNC, ministère de la Culture **Partenaires financiers indispensables au bon fonctionnement de nos cinémas.**

Réseau Lever l'Encre de la médiathèque Arlysère, Le Pélican, CIAS Arlysère, Shifters, La Maison de l'Europe et de la Savoie, Club Alpin Français d'Albertville, Centre d'Art et rencontres Curiox **Partenaires actifs dans la mobilisation de publics, qui contribuent à faire rayonner le cinéma dans notre territoire.**

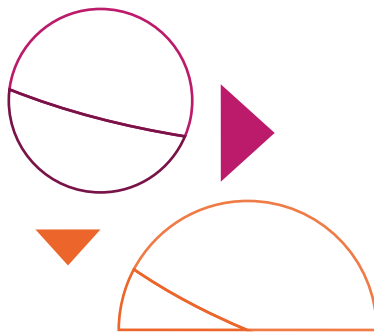
Relais Petite Enfance du CIAS Arlysère, la Mission Locale Jeunes Albertville-Tarentaise, Service Sports Enfance Jeunesse, Point Information Jeunesse d'Albertville, Maison de l'Enfance de Brides-Les-Bains, secteur jeunes de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise **Partenaires essentiels pour faire découvrir le cinéma aux plus jeunes.**

Le DÔME Théâtre, École de Musique et Danse Arlysère, Le Grand Bivouac, Barreau d'Albertville, Festival des Solidarités, Ugine Animation, Réseau Mobilité d'Arlysère **Leur mobilisation régulière permet de faire vivre la magie du cinéma en salle et d'offrir des moments forts à tous les publics.**

Ville d'Albertville, Crédit Mutuel, La Compagnie des Alpes, Savoie Pro Formation, Arlysère, Foyer d'Animation pour Tous, Carrefour Market Moûtiers, Ville d'Ugine, Ugine Optique, Propriétés Privées.com, Cocoon **Annonces publicitaires qui nous apportent leur confiance et leur soutien.**

L'association tient à remercier chaleureusement
tous ses partenaires qui l'accompagnent
et soutiennent ses missions : faire découvrir des films
variés, porteurs de sens et d'émotions.





“

Je tiens à remercier sincèrement l'engagement de tous les salariés. Leur implication, leur travail et leur investissement sont précieux et chacun d'eux mérite toute la reconnaissance de l'association.

Le soutien des bénévoles actifs, qui participent aux animations, est fondamental. Leur implication favorise de bonnes relations avec le public et contribue à faire connaître et aimer nos actions culturelles. Un grand merci pour leur engagement !

Comme chaque année, les membres du bureau ont assuré une gestion administrative rigoureuse, semblable à celle d'une entreprise. Leur sérieux, leur expérience et leur constance ont été d'un grand soutien pour l'association. Merci à eux pour leur dévouement.

Mélanie Dauverné, notre directrice, a beaucoup œuvré pour offrir une programmation de qualité. La subvention Art & Essai, renforcée cette année, et les demandes exceptionnelles de la SFEIC, qui ont permis d'amortir les déficits, sont le résultat de ses directives et du travail d'une équipe engagée. Elle a su gérer des problématiques RH très complexes tout en assurant le suivi de nombreux dossiers essentiels à l'évolution et au bon fonctionnement de la structure, en étroite collaboration avec le bureau. En fin d'année, elle a sollicité une rupture conventionnelle afin de se réorienter professionnellement.

En tant que président de l'association Les Amis du Cinéma, je vous remercie, chers spectatrices et spectateurs, car c'est grâce à vous que les cinémas que nous gérons perdurent, incarnant ainsi la raison d'être de notre engagement. Voir un film en salle devient un acte militant qui assure la pérennité des cinémas de proximité.

Les différents rapports qui vous sont présentés vous apporteront une vision complète de notre activité. Vous constaterez que l'association sait s'adapter et relever les défis, tout en restant fidèle à son objectif principal : proposer une programmation cinématographique aussi large et variée que possible, afin de satisfaire un public diversifié.

Jean-Paul Vassault, président

”

Bienvenue
dans
votre cinéma



LES AMIS DU CINÉMA
Association



DÔME CINÉMA
Albertville



CINÉMA BONIN
Bréil-sur-Rodan



CINÉMA REX
Meyrieux



CINÉMA SAMETTI
Albertville



CINÉMA CHATECLER
Seynod

03

rapport d'activité

la vie de l'équipe salariée

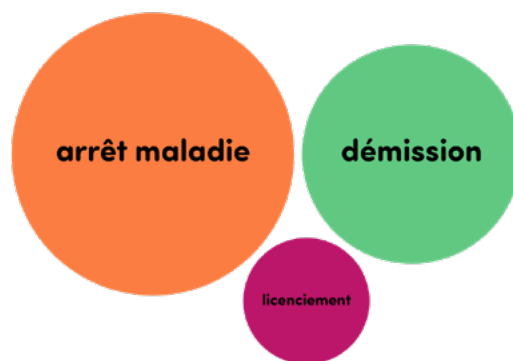
L'assemblée générale ordinaire de l'association constitue un moment privilégié pour faire le point sur les ressources humaines en 2025, année marquée par des flux d'arrivées, départs et arrêts de travail. L'objectif principal a été de **maintenir la stabilité de l'équipe salariée pour assurer le bon fonctionnement des cinémas**, un défi majeur. Le second objectif concernait le déploiement de nouveaux outils collaboratifs, notamment des logiciels de comptabilité, de facturation et un renforcement de la sécurité informatique. La mise en œuvre de ces outils et leur adoption par l'équipe s'est avérée probante.

Sur l'année 2025, l'équipe en responsabilité ainsi que le bureau de l'association ont fait face à plusieurs arrêts de travail impactant fortement le travail d'équipe et le maintien du fonctionnement des cinémas.

Après 24 années de service et diverses fonctions au sein de l'association des Amis du Cinéma, dont 7 ans à la direction, afin de pouvoir s'engager vers de nouvelles perspectives professionnelles, la directrice a formulé en septembre 2025 une demande de rupture conventionnelle. Celle-ci a été négociée et acceptée en novembre, puis validée en décembre 2025. La négociation a notamment abouti à repousser la date de départ au 30 juin 2026.

En raison des absences de personnel, la directrice a été contrainte, pour éviter la fermeture des cinémas DÔME et GAMBETTA en juillet sur le bassin albertvillois, de réduire le nombre de séances et de renégocier ses engagements avec tous les distributeurs de films. Ces ajustements ont été effectués en concertation avec l'Agglomération Arlysère.

21 salariés
19,5 temps plein



- 2 arrêts maladie de + 6 mois sur des postes de techniciens polyvalents expérimentés / 1 arrêt maladie de 4 mois / 2 arrêts maladie de courte durée
- 2 démissions dans les équipes de salle dont un concernant un poste étudiant à temps partiel / 1 démission dans le service administratif
- 1 licenciement pour faute grave d'un technicien de cinéma expérimenté



les remplacements

L'équipe de direction a géré de nombreux mouvements de salariés en remplaçant continuellement les postes vacants et en recrutant. Le régisseur a compensé les absences et réorganisé les plannings régulièrement, impactant directement ses missions principales. L'équipe de salle s'est investie dans la formation et l'intégration des nouveaux collaborateurs. Cette situation a exigé une grande capacité d'adaptation de l'équipe en poste.

les équipes de salle d'Ugine et Albertville

En mai, nous avons recruté un agent de cinéma en CDI à 28h. En juin, le contrat d'une technicienne de cinéma, dont la démission sera effective mi-septembre, a été prolongé ; une nouvelle agente de cinéma à temps partiel en CDD a été embauchée pour remplacer un arrêt long, puis intégrée en CDI début septembre. Dans le même temps, une agente de cinéma en CDI de 12 heures par week-end a été recrutée. Enfin, en octobre, un technicien a été embauché pour couvrir l'absence prolongée du second arrêt maladie jusqu'à fin janvier 2026, notamment pour la période des vacances de Noël.



l'équipe administrative

Fin septembre, une chargée de communication en CDI à temps plein a été recrutée pour remplacer la personne précédemment en poste, cette dernière ayant choisi de quitter ses fonctions afin de relever de nouveaux défis après 7 années passées au sein des Amis du Cinéma.

l'engagement du bureau de l'association

Conscients des enjeux liés aux ressources humaines, le bureau de l'association avait décidé, fin 2024, de faire appel à un cabinet extérieur. Dès début 2025, il a engagé Nesso, basé à Lyon et représenté par Mme Marianne Salvetat, pour réaliser une étude approfondie du fonctionnement de la structure portant sur les relations humaines et l'équipe salariée.

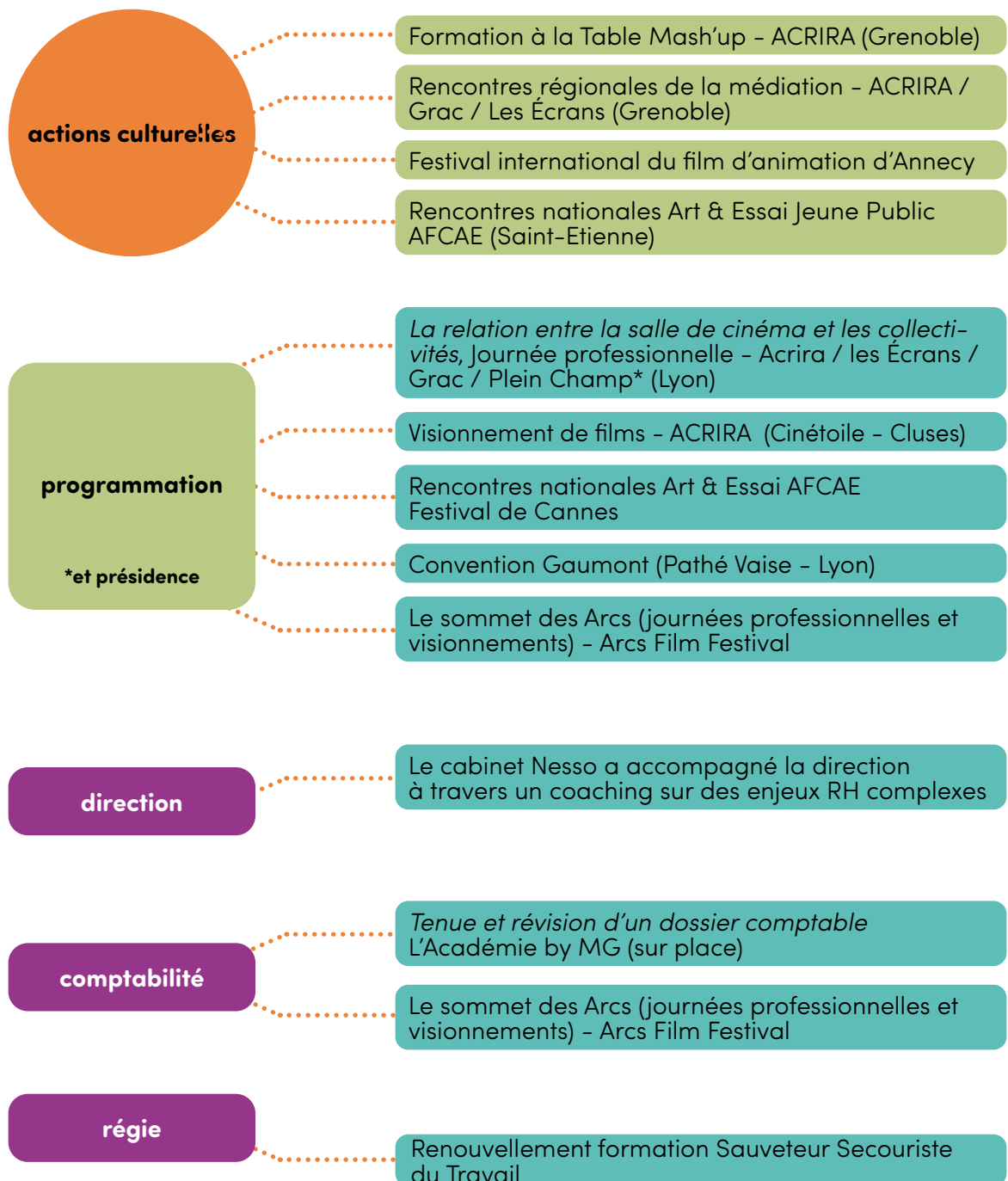
Au premier trimestre, des consultations ont été menées avec le bureau, la directrice, le régisseur, ainsi que la responsable administrative et comptable. Puis des entretiens collectifs en petits groupes ont été organisés avec l'ensemble de l'équipe salariée. **Ces échanges ont permis d'établir un diagnostic précis des points forts et des axes d'amélioration en ressources humaines.** Ce travail a ensuite été mené de manière collaborative, avec les salariés regroupés par pôles de compétences, pour élaborer des pistes concrètes d'évolution.

Le 30 septembre, une restitution orale et écrite a été présentée en présence de l'équipe et des membres du bureau. Trois axes prioritaires en sont ressortis : **renforcer la cohésion entre les différents pôles, encourager le dialogue sur le travail, professionnel et social, et valoriser l'engagement bénévole.** La réflexion se poursuivra tout au long de 2026 pour continuer à améliorer la dynamique de l'équipe.





formations et rencontres professionnelles



stagiaires accueillis

En 2025, deux stagiaires ont été accueillis : un en avril, dans le cadre d'un Bac Pro communication, et une autre en juin, en classe de seconde.

la communication

Les actions de communication, fondamentales pour faire connaître l'association, ses valeurs et surtout ses actions, sont mises en place tout au long de l'année.

«La communication est l'art de rendre les idées claires et compréhensibles». Dale Carnegie



les investissements

Cinéma GAMBETTA :

7 820 € HT d'investissements,

- o mise aux normes électriques et modification de l'armoire électrique (2 413 € HT),
- o changement de l'écran (2 800 € HT),
- o achat d'une nouvelle enceinte (2 607 € HT).

Cinéma CHANTECLER :

38 960 € HT d'investissements,

- o achat de lunettes 3D (14 880 € HT),
- o remplacement d'un ballast pour l'amorçage des lampes (5 457 € HT),
- o installation de panneaux d'affichage lumineux en bord de route et sur l'auvent (18 623 € HT).

Aucun investissement particulier n'a été réalisé cette année au DÔME, au DORON ni au REX. Cependant, il sera nécessaire d'envisager le remplacement de tous les projecteurs, dont l'obsolescence devient critique, en priorisant le DORON, où les projecteurs ne répondent plus aux normes de projection.

Seul le projecteur de la salle 1 du cinéma CHANTECLER a déjà été remplacé en 2023 par un projecteur laser.



Pour le volet administratif, l'association a **modernisé son parc informatique**, comprenant 30 postes répartis entre les 5 cinémas et les bureaux : achat de 5 nouveaux PC et de 3 ordinateurs pour les cabines du DÔME et du CHANTECLER.

Des investissements ont également été réalisés pour renforcer la sécurité des données, avec l'acquisition d'un logiciel antivirus plus performant, d'outils de protection des mails, d'un gestionnaire de mots de passe, et la mise en place d'une campagne de simulation de phishing. Par ailleurs, l'association a opté pour un système collectif de sauvegarde et partage des fichiers et dossiers de travail via un NAS.

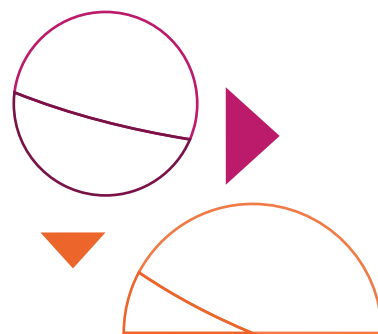
Enfin, de nouveaux fauteuils de bureau ont été achetés pour l'ensemble des cinémas et bureaux.





04

bilan de fréquentation



internationale & européenne

2025 a été une année morose en termes de fréquentation des salles de cinéma, tant en France qu'à l'international. Sur le marché européen, on enregistre une baisse de 5,3%, avec 864 millions d'entrées, ce qui constitue le niveau le plus faible depuis 2022 (une baisse de 1,7% entre 2023 et 2024). Cependant, les recettes brutes restent stables, en partie grâce à une augmentation du prix moyen des billets.

L'Union internationale des cinémas (UNIC) explique ce déficit d'entrées par un calendrier de sorties irrégulier dans certains pays (France, Espagne, Suède), alors que d'autres ont réussi à limiter la baisse avec une fréquentation en légère hausse, notamment en Allemagne, en Autriche ou encore au Danemark. Ainsi, presque deux tiers des pays européens enregistrent une baisse des entrées en 2025.

En tant que premier marché européen, la France joue un rôle dans ce bilan global, puisqu'elle représente 47% de la baisse en Europe.

Toutefois, il est important de souligner l'exception française qui se confirme une fois de plus : malgré la chute de sa fréquentation, notre pays affiche en 2025 un niveau supérieur à celui de tous ses voisins européens. Sur le plan mondial, la France demeure également une exception en ce qui concerne la part de marché des films nationaux, bien plus élevée que dans d'autres marchés comparables, même si cette part est également en baisse par rapport à 2024.



nationale

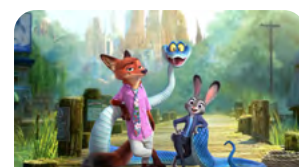
L'offre de films peut être analysée à plusieurs niveaux. **La profession reconnaît qu'il y a eu un déficit en films « locomotives » et de succès surprises** — c'est-à-dire en œuvres à forte attractivité capables de dynamiser le marché — comme cela a été le cas en 2024 avec *Un P'tit Truc en Plus* et *Le Comte de Monte-Cristo*, qui ont concentré à eux seuls le nombre d'entrées manquant. Par ailleurs, on observe un essoufflement de certaines franchises américaines et un manque de films Art & Essai fédérateurs.

156 790 000 entrées
fréquentation - 13,6%

37,7% part de marché des films français

Ce contexte n'a pas permis de générer suffisamment d'engouement pour que 2025 atteigne le même niveau que 2024. Ce premier constat montre qu'il ne s'agit pas d'un changement brutal dans les pratiques du public, mais plutôt d'un déficit d'attractivité lié à la programmation. **Les fondamentaux de la pratique cinématographique restent solides en demeurant une sortie fortement ancrée.**

On observe **un rebond significatif en fin d'année**, soutenu par plusieurs succès importants de productions américaines. Les films français ne sont pas en reste, avec quelques succès notables qui ont marqué l'année, comme *God Save the Tuche* ou encore *Ma Mère, Dieu et Sylvie Vartan*.



Top 5 FRANCE

1	ZOOTOPiE 6 547 287 entrées
2	LILO & STICH 5 162 390 entrées
3	AVATAR DE FEU ET DE CENDRES 5 056 722 entrées
4	F1® LE FILM 3 371 524 entrées
5	JURASSIC WORLD RENAISSANCE 3 021 177 entrées

nationale Art & Essai

En 2025, la fréquentation des salles en France, notamment pour **le cinéma Art & Essai, se distingue nettement de celle du marché global**, témoignant d'une résistance particulière dans un contexte de recul général. Cette stabilité a permis à leur part de marché d'atteindre près de 28%, un niveau historiquement élevé en dehors des périodes atypiques.

44 900 000 entrées films Art & Essai
fréquentation - **0,9%**

38,5% part de marché salles Art & Essai

28,6% fréquentation globale

L'Art & Essai n'échappe pas totalement au manque de films « porteurs » : seuls quelques titres dépassent le million d'entrées. La fréquentation reste donc fortement corrélée à la qualité, la diversité et l'attractivité de l'offre, confirmant le rôle déterminant de la programmation dans la dynamique de ce segment.

Ainsi, 2025 confirme que **l'Art & Essai est moins volatile que le marché global**, sa stabilité s'appuyant à la fois sur une offre variée et sur un public fidèle.



★ Top 5 ART & ESSAI

- 1 **UNE BATAILLE APRÈS L'AUTRE**
- 2 **MICKEY 17**
- 3 **UN PARFAIT INCONNU**
- 4 **LA FEMME LA PLUS RICHE DU MONDE**
- 5 **L'ATTACHEMENT**

“

Ces réussites confirment l'adhésion du public à l'expérience de la salle de cinéma pour tous les genres de films, et notamment des propositions originales et audacieuses. L'année 2026 s'annonce de ce point de vue très riche en propositions.

Gaëtan Bruel, président du CNC.

”

Un autre élément structurant est la place centrale des films français dans ce secteur : si le Top 10 est composé de deux films américains, *Une bataille après l'autre* et *Un parfait inconnu*, ainsi que d'un film britannique, *Mickey 17*, six œuvres majoritairement françaises — *La Femme la plus riche du monde*, *L'attachement*, *L'Étranger*, *Le chant des forêts*, *Dossier 137* et *Partir un jour* — ont également trouvé leur place dans le classement.



bassin albertvillois

Si la fréquentation nationale est maussade, la fréquentation du bassin albertvillois l'est d'autant plus, avec presque 19% de baisse par rapport à 2024 : un écart de 5 points avec la tendance nationale.

116 798 entrées - 423 films - 6 215 séances

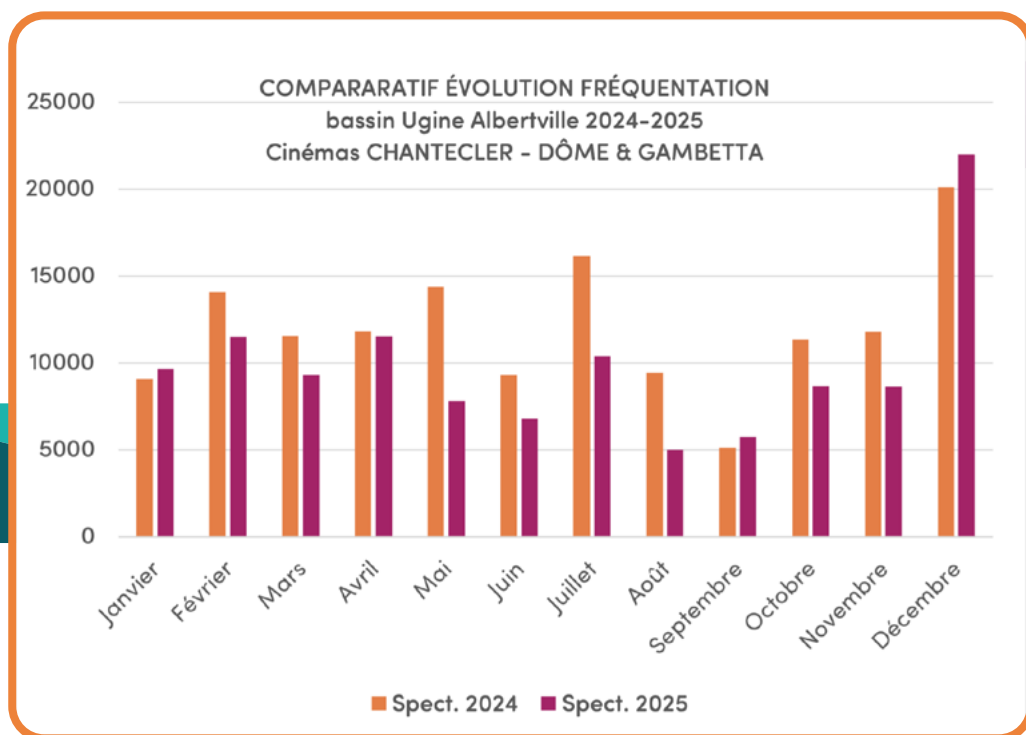
19 spectateurs en moyenne/séance

fréquentation - 18,9%

jours d'ouverture 365

La profession a reconnu un déficit dans l'offre de films proposée en France. En comparant avec notre territoire, on met en lumière la spécificité de nos publics et de leurs comportements. Il apparaît que l'offre familiale joue un rôle plus important dans la fréquentation des salles gérées par l'association que la moyenne nationale.

Malgré les efforts pour proposer davantage de films sur plus de séances, dans le but de diversifier l'offre et d'accroître le choix pour les spectateurs, cela n'a pas suffi à freiner la baisse, qui reste principalement concentrée sur quelques films porteurs.



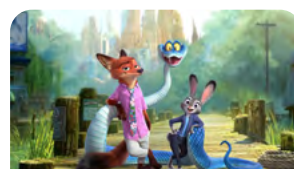
Le mois de janvier laissait entrevoir une année 2025 prometteuse, potentiellement meilleure que 2024. Cependant, le reste de l'année a montré le contraire, avec un creusement de l'écart, notamment à la fin du printemps et durant l'été. En effet, les sorties de 2025 n'ont pas suffi à compenser les succès populaires de l'année précédente. En octobre et novembre, la tendance s'est à nouveau confirmée. Toutefois, décembre a apporté quelques consolations notamment grâce aux bons résultats d'*Avatar : de Feu et de Cendres* et de *Zootopie 2*.



La saisonnalité de la fréquentation reste globalement similaire en 2024 et 2025 : une affluence élevée en début d'année, un repli en juin avant le pic de juillet, puis une rupture en août et septembre. Cependant, depuis deux ans, le mois d'août, habituellement moins fréquenté, a pris le relais de juin en tant que période de moindre affluence. En revanche, décembre demeure le mois le plus rentable, grâce à une offre de films familiaux populaires qui continue d'attirer le public durant cette période.

En comparant le podium du bassin albertvillois avec celui du classement national, on observe que deux films y manquent : *F1® le film* et *Jurassic World*, remplacés par *Minecraft* et *God Save the Tuche*. **Le classement local affiche donc une tendance plus familiale.** Le trio de tête reste le même, mais dans un ordre différent puisque *Avatar : de Feu et de Cendres* occupe la seconde place, devançant *Lilo & Stitch*.

Il est à noter que le premier film en tête, *Zootopie 2*, affiche des chiffres équivalents à ceux de *Le Comte de Monte-Cristo* — l'un des succès de 2024 — qui se situe en quatrième position. La fréquentation est concentrée sur quelques titres, mais reste globalement plus faible que l'année précédente.



Top 5 CH/DÔ/GA

1	ZOOTOPIE 2 5886 entrées
2	AVATAR DE FEU ET DE CENDRES 4795 entrées
3	LILO & STICH 3811 entrées
4	MINECRAFT LE FILM 2715 entrées
5	GOD SAVE THE TUCHE 2692 entrées



bilan de fréquentation



cinéma GAMBETTA

Le Gambetta connaît la plus forte baisse de fréquentation entre 2024 et 2025, aussi bien dans le bassin albertvillois que parmi les salles gérées par les Amis du Cinéma. Cette dégradation, déjà observée en 2024 après une année 2023 favorable, dépasse de 9 points la baisse nationale. **Cependant, le nombre moyen de spectateurs par séance n'est pas le plus faible, avec une moyenne de 21 spectateurs.** Il convient également de souligner qu'il y a eu moins de séances cette année-là.

Cela dit, **le rafraîchissement effectué entre 2020 et 2021 paraît lointain, et l'image vieillissante du cinéma nuit à son attractivité**, notamment en raison d'un accueil peu adapté aux différents publics. En 2025, **cette situation est aggravée par une offre familiale et américaine insuffisante et peu attrayante**, alors même que ce type de films occupe une place importante dans la programmation de l'établissement, dans le but de proposer une offre diversifiée sur le territoire.



20 342 spectateurs

92 films - **971** séances

21 spectateurs en moyenne/séance

fréquentation - **23%**

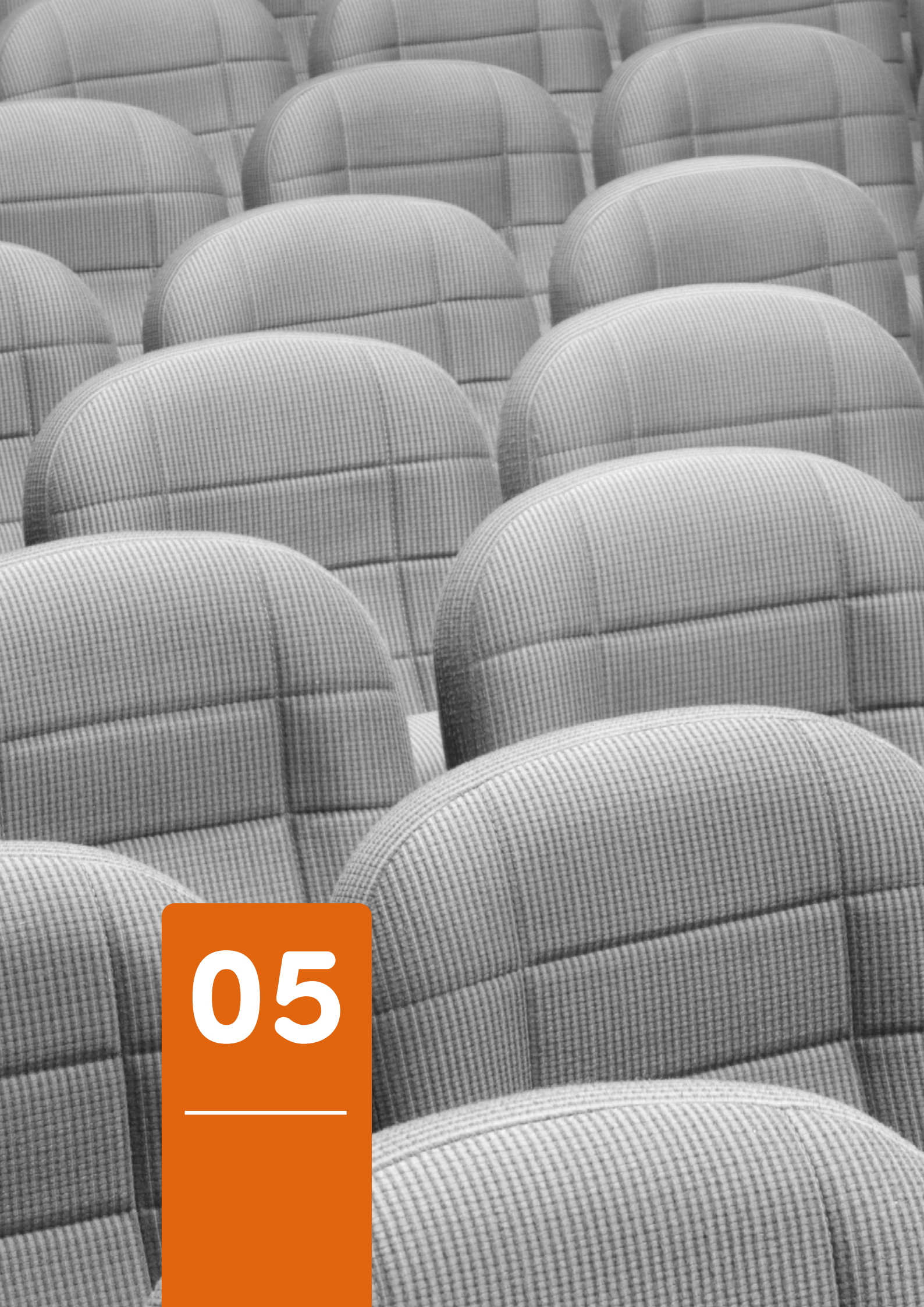
jours d'ouverture **331**

La résilience des cinémas non-Art & Essai est davantage compromise. La fidélité du public y est plus difficile à fidéliser, étant principalement tributaire des films dits « populaires », surtout lorsque les conditions d'accueil et le confort ne sont pas satisfaisants.

En analysant le classement du Gambetta, on constate que les deux premiers films — *Zootopie 2* et *Lilo et Stich* — occupent la même position que le classement national. À partir de la troisième place, le cinéma se distingue par un top 5 davantage axé sur des films familiaux, reflétant ainsi les profils de publics présents ou absents sur nos territoires.

En résumé, ajuster l'offre cinématographique en fonction des attentes locales et améliorer l'accueil sont des stratégies clés pour favoriser la fréquentation et garantir la pérennité du cinéma dans la région. Ces actions permettront de mieux répondre aux profils variés du public et de renforcer l'attractivité du lieu. Cependant, comme nous le soulignons depuis la reprise de cet établissement, les conditions d'accueil ne sont plus conformes aux attentes des publics au Gambetta.



The background of the entire page is a close-up, black and white photograph of the backrests of many rows of car seats. The seats are upholstered in a fabric with a fine, grid-like texture and are quilted with horizontal and vertical lines, creating a series of rectangular compartments. The perspective is from behind the seats, looking down the length of the vehicle, creating a strong sense of depth and repetition.

05

rapport financier



En 2025, l'activité globale (recettes d'entrées, confiserie, subventions) atteint 1 436 188 €, en hausse d'environ 24% par rapport à 2024. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des subventions, malgré une baisse de 15% des recettes cinématographiques (légèrement moindre que la baisse de fréquentation) et d'une diminution plus modérée de 9% de la vente de confiserie.

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, les Amis du Cinéma ont cherché à limiter l'impact sur les collectivités. En 2024, le chiffre d'affaires représentait 70% des recettes, contre 26% pour les subventions. En 2025, en raison de la baisse significative de l'activité, le chiffre d'affaires connaît une diminution de 13%, représentant désormais 57% des recettes, tandis que le montant total des subventions augmente de 11%, représentant 37% du total des recettes.

En 2024, la participation des collectivités locales représentait 16% du total des subventions. **L'augmentation globale de 11% des subventions est contenue** pour les collectivités de l'Agglomération Arlysère et des communes de Moûtiers et Brides-les-Bains **puisque'elle connaît une progression limitée à 5%.**

Les subventions régionales et départementales connaissent également **une augmentation modérée de 3,8%**, notamment grâce au renforcement de l'Appel à Médiation (13 500 € en 2024, 15 000 € en 2025) ainsi qu'à une augmentation de 1 000 € de la subvention départementale en 2025 pour le REX.



recettes nettes

Issues essentiellement de la vente de films, s'élevant à 745 559 €, **elles ont connu une baisse de plus de 16% par rapport à 2024.** Après deux années de progression, ces recettes sont revenues en deçà des niveaux observés en 2023.

Cette diminution a été **partiellement compensée** par une augmentation **des recettes liées à la publicité** (avec l'arrivée de nouveaux annonceurs occasionnels sur les écrans), ainsi que par les revenus générés par les animations et la location des salles, ce qui a permis d'améliorer le taux de marge de production.

La baisse du chiffre d'affaires global (films et confiserie) a été en partie atténuée par une hausse des tarifs, le prix moyen d'une entrée (films et confiserie inclus) ayant progressé de 5%.

Par ailleurs, le nombre moyen d'entrées vendues par séance a diminué, tandis que le nombre total de séances, ainsi que le nombre de séances par film, sont restés stables.

subventions

En augmentation significative par rapport à 2024, en raison de plusieurs facteurs :

- une augmentation des **subventions d'équilibre** de 94 000 €, correspondant aux résultats de l'année N-1 pour le GAMBETTA, Brides-les-Bains et Moûtiers, ainsi qu'au titre de l'année 2025 pour le périmètre de la DSP ;
- face à la baisse de recettes films, **le bureau de l'association a exceptionnellement décidé en 2025 d'augmenter le recours aux SFEIC de fonctionnement**, avec une augmentation de 20 000 € (+104%) ;
- **l'augmentation des subventions Art & Essai de 35 000 €**, résultant des effets positifs du premier volet de la réforme Art & Essai et du travail engagé par l'équipe salariée et bénévole, a permis d'obtenir une hausse de 63% par rapport à 2024. Il est à noter que cette augmentation restera exceptionnelle, et sera modulée lors de la mise en œuvre du second volet de la réforme l'année suivante.

Ces deux postes de subventions (SFEIC et Art & Essai), liés au travail conduit par les Amis du Cinéma ainsi qu'au mécanisme de financement vertueux du CNC, contribuent à atténuer l'augmentation du déficit supporté par les collectivités.

charges de fonctionnement

Elles ont augmenté de **14% par rapport à 2024**, bien que leur poids relatif par rapport aux recettes enregistrées ait diminué.

Principaux postes d'augmentation :

- **intermédiaires et honoraires** : l'audit RH mené en 2025 a coûté 10 000 € ;
- **entretien et réparations** : cette hausse est notamment due au nouveau contrat informatique avec TA Informatique, comprenant le renouvellement de matériel, pour un montant supplémentaire de 4 000 € ;
- **informations et communications** : changement d'imprimeur et mise en place du nouveau format « Travelling », entraînant une augmentation de 5 000 € ;
- **déplacements et réceptions** : la participation à Cannes en 2025 a entraîné des coûts habituels, qui ont exceptionnellement été annulés en 2024 en raison de l'arrêt maladie de la direction. Une charge supplémentaire en 2025, mais équivalente aux années précédentes ;
- **locations** : notamment celles liées aux logiciels de l'équipe « siège ».

Charges de personnel :

Augmentation de 12% par rapport à 2024, bien que leur poids relatif par rapport aux recettes perçues ait été moins significatif. Cette hausse résulte notamment d'une reprise de provisions de 50 000 €, destinée à financer le départ à la retraite de l'ancienne responsable administrative, ainsi que d'autres départs volontaires (démissions).

La masse salariale a augmenté de 9,4% par rapport à 2024, en raison de deux augmentations salariales conventionnelles intervenues au cours de l'année.

Par ailleurs, les charges sociales ont également progressé. Cette augmentation s'explique notamment par la réduction des allègements de charges sur les bas salaires, ainsi que par la hausse des charges patronales liées aux accidents du travail.

résultat d'exploitation

Le résultat « brut » d'exploitation pour l'année 2025 s'établit à -355 543 €. Toutefois, la subvention d'équilibre 2024 versée par Arlysère pour le périmètre DSP permet de ramener ce déficit à -161 777 €.

De plus, les subventions d'équilibre ou de la loi Sueur perçues en 2025 au titre de 2024 conduisent à un résultat de l'exercice négatif à hauteur de -31 723 €.

L'association a supporté en 2025 la moitié (12 205 €) de la régularisation d'une créance irrécouvrable liée aux projecteurs du cinéma le DORON, l'autre moitié étant prise en charge par la commune de Brides-les-Bains.

Les résultats de l'exercice 2025 ont été approuvés lors du conseil d'administration des Amis du Cinéma, le 10 avril 2025.

Le niveau de trésorerie des Amis du Cinéma, qui dépend en partie des abonnements et des cartes CSE réglées à l'avance par les spectateurs, a enregistré une diminution de 150 000 € entre 2024 et 2025.

résultats analytiques par structure

cinéma CHANTECLER et DÔME cinéma (Délégation de Service Public Arlysère)

Le résultat de l'année 2025 est à l'équilibre, consolidé par une subvention d'équilibre de 193 766 €. En comparaison, la subvention d'équilibre versée en 2024 s'élevait à 144 138 €. Le résultat « brut » de 2025 est nettement inférieur à celui de l'année précédente.



Le total des recettes en 2025 progresse de 3% par rapport à 2024 : tandis que les recettes d'exploitation diminuent de 6%, le niveau des subventions connaît une hausse significative de 19%, en raison notamment de l'augmentation des subventions Art & Essai, SFEIC et de la subvention d'équilibre de la DSP.

Les charges d'exploitation ont légèrement diminué de 1% par rapport à l'année précédente. La hausse des charges de personnel et de fonctionnement est compensée par la réduction du montant des frais de locations de films, proportionnelle à la baisse des recettes films.

Les provisions ainsi que les dotations aux amortissements enregistrent en revanche une hausse notable en 2025.

cinéma GAMBETTA (gestion privée)

Le résultat comptable de l'année 2025 affiche une perte de -7 534 €. Après prise en compte de la subvention versée en 2024 dans le cadre de la loi Sueur, le résultat d'exploitation s'établit à -56 856 €. Le déficit s'accroît de 10% par rapport à l'année 2024 où il était de -51 686 €.

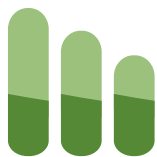


Les recettes en 2025 augmentent de 6% par rapport à 2024. Cette croissance résulte d'une baisse des recettes liées aux films de 19%, compensée par une forte hausse des subventions, notamment la subvention liée à la loi Sueur de l'année 2024 perçue en 2025 ainsi que le fonds de soutien SFEIC mobilisé de manière renforcée par les Amis du Cinéma au titre du fonctionnement.

Les charges d'exploitation ont diminué de 3% par rapport à l'année précédente, cette baisse étant principalement due à une réduction du montant des locations de films, alors que la hausse des charges de personnel et de fonctionnement a été compensée par cette réduction.

cinéma DORON à Brides-Les-Bains

Le résultat comptable de 2025 est déficitaire, s'établissant à -12 878 €. Après déduction de la subvention d'équilibre versée en 2024, le résultat d'exploitation s'inscrit en négatif à -53 345 €, contre -40 467 € en 2024.



Les recettes ont diminué de 2% en 2025 par rapport à l'année précédente. La baisse des recettes liées aux films, de 21%, n'a pas été complètement compensée par la nette hausse des subventions (+34%, incluant la subvention Art & Essai et la subvention d'équilibre de l'année précédente).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 8% par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique en grande partie par la régularisation d'une créance irrécouvrable datant de 2018, relative aux rachats des deux projecteurs lors de la transition avec l'exploitant précédent, ainsi que par la hausse des charges de personnel.

cinéma REX à Moûtiers

Le résultat comptable de 2025 affiche une perte de -639 €. Après déduction de la subvention d'équilibre versée en 2024, le résultat d'exploitation s'établit à -51 576 €, en très légère augmentation par rapport à -51 291 € en 2024.



Les recettes ont progressé de 11% en 2025 par rapport à 2024. La baisse des recettes liées aux films, de 15%, a été largement compensée par la forte hausse des subventions, notamment celles de l'Art & Essai, de l'aide SFEIC au fonctionnement sollicité par les Amis du Cinéma, ainsi que la subvention d'équilibre de l'année 2024.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 10% par rapport à l'année précédente, cette hausse étant principalement liée à l'augmentation des charges de personnel.

soutiens sollicités auprès des collectivités au regard des comptes d'exploitation

Pour le cinéma GAMBETTA, l'association sollicitera auprès de l'Agglomération Arlysère la prise en charge du déficit d'exploitation 2025, conformément au plafond prévu par la loi Sueur (30% du chiffre d'affaires), soit 38 158 €.

Concernant les cinémas DORON à Brides-les-Bains et REX à Moûtiers, l'association déposera respectivement auprès des communes de Brides-les-Bains et de Moûtiers une demande de prise en charge intégrale des déficits d'exploitation 2025, soit 53 345 € pour le DORON et 51 576 € pour le REX.

Dans l'éventualité où ces demandes seraient acceptées, les Amis du Cinéma n'auraient à supporter, financièrement, que le déficit supplémentaire du cinéma GAMBETTA, s'élevant à 18 671 € pour l'année 2025 ainsi que le coût des créances de l'exploitation du cinéma DORON.

Par ailleurs, l'association déposera une demande de subvention d'équilibre d'un montant de 193 766 € afin de couvrir les déficits des cinémas CHANTECLER à Ugine et DÔME à Albertville, dans le cadre de son contrat de Délégation de Service Public.



tableaux comparatifs des résultats 2024 / 2025
en pages suivantes



résultat 2024

	Ugine_Albertville 4 écrans	Albertville 1 écran	Brides les Bains 2 écrans	Moûtiers 2 écrans	Gestion Propre	Total
	CHANTECLER DÔME	GAMBETTA	DORON	REX		
Fréquentation (nombre d'entrées)	117 617	26 408	18 423	14 590		177 038
Prix moyen HT	4,99 €	5,24 €	5,77 €	4,67 €		5,09 €
Recettes films	587 454	138 494	106 308	68 079		900 334
Recette Conifiserie	40 479	11 434	0	2 447		54 360
Recettes d'animation	18 668	0	1 945	2 099		22 712
Publicité	13 449	3 362	1 109	1 755		19 675
Recettes Annexes	72 596	14 797	3 054	6 300		96 747
Adhésions					1 300	1 300
Recettes divers	2 969	6 423	428	750		10 570
Frais gestion abonnements/Périmés	18 771	4 693	3 188	1 542		28 194
Autres recettes	21 740	11 116	3 616	2 292	1 300	40 064
Subvention Art & Essai	31 401		15 184	9 640		56 225
Département	47 000			5 000		52 000
Médiation Région AURA	13 500					13 500
Passeurs d'images	1 000					1 000
SFEIC (aide au fonctionnement)	10 507	5 487		3 155		19 149
Autres subventions	72 007	5 487		8 155		85 649
Produits financiers	2 927	0				2 927
Subvention équilibre Arlysère N	144 138					144 138
Produits exceptionnels divers	144 138	0	0	0		144 138
Subventions équilibre N-1	0	24 419	31 661	40 659		96 739
SFEIC Investissement						0
Reprises sur Provisions	35 010		5 455	642		41 107
TOTAL RECETTES	967 273	194 312	165 277	135 769	1 300	1 463 930
Locations de films et charges proportionnelles	302 586	69 146	50 951	34 635		457 318
Achats Conifiserie	16 069	4 235	0	958		21 262
Cadeau Clients	224	56	2	2		283
Affiches	4 193	980	658	1 410		7 241
Communication	13 954	3 489	2 583	1 686		21 712
Frais d'animation	15 757	99	300	339		16 495
Frais d'animation/Communication	34 129	4 623	3 543	3 437		45 731
Entretien/Maintenance	23 887	16 635	7 308	5 876		53 706
Petits achats divers (fluides, fournitures, consom)	10 635	12 478	4 143	3 151		30 406
Variations de stocks	538	78	13	147		775
Assurances	6 886	1 546	2 495	2 254		13 180
Documentation	814	203	407	407		1 831
Personnel extérieur	0	463	1 487	156		2 106
Rémunérations intermédiaires/Honoraires	15 381	3 517	5 579	5 605		30 083
Ports	1 343	339	2 150	2 459		6 290
Déplacements/Missions/Réceptions	5 435	1 271	2 091	2 126		10 923
Frais postaux,Telecom	3 198	890	1 321	1 328		6 737
Frais bancaires	2 804	845	773	542		4 964
Cotisations professionnelles	2 550		1 206	724		4 480
Frais Fonctionnement	49 584	21 630	21 663	18 898		111 776
Location immobilières et mobilières	5 117	13 002	9 177	6 276		33 572
Impôts et taxes divers	8 465	1 208	2 109	2 047		13 829
Salaires, Primes, Avantages	209 642	54 136	29 501	30 761		324 041
Charges sociales	34 251	7 389	5 848	5 535		53 023
Médecine travail Pharmacie	1 587	292	268	268		2 415
Autres charges de personnel	10 066	283	393	393		11 134
Affectation Charges salariales	253 071	21 495	26 149	26 149		326 864
Charges de personnel	508 617	83 594	62 160	63 106		717 477
Autres Charges diverses	2 480	353	245	182		3 260
Charges exceptionnelles						0
Dot Provisions IFC	4 275	1 268	7 350	9 177		22 070
Dot Provisions reglt SFEIC	-35 010	-12 979	0	0		-47 989
Dot aux Amortissements	47 338	18 863	9 576	1 808		77 585
Repr/Subventions Investissement_SFEIC						
Dot Provisions_Amortissements nets	16 603	7 151	16 926	10 985		51 665
TOTAL DEPENSES	967 536	221 578	174 083	146 401		1 509 597
IMPOT SOCIETE						0
RÉSULTAT COMPTABLE 2024	-264	-27 267	-8 806	-10 632	1 300	-45 667
Subventions équilibre N-1 à déduire		24 419	31 661	40 659		96 739
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION 2024	-264	-51 686	-40 467	-51 291	1 300	-142 407
Chiffre d'affaire	681 790	164 406	112 977	76 672		
Plafond Sueur		49 322	33 893			

résultat 2025

	Ugine_Albertville 4 écrans	Albertville 1 écran	Brides les Bains 2 écrans	Moûtiers 2 écrans	Gestion Propre	Total
	CHANTECLER DÔME	GAMBETTA	DORON	REX		
Fréquentation (nombre d'entrées)	96 456	20 342	15 286	11 720		143 804
Prix moyen HT	5,11 €	5,49 €	5,46 €	4,91 €		5,18 €
Recettes films	492 745	111 758	83 492	57 564		745 559
Recette confiserie	36 511	10 274	-	2 774		49 559
Recettes d'animation	18 986	-	920	308		20 215
Publicité	20 644	5 161	1 560	1 795		29 159
Recettes annexes	76 141	15 435	2 480	4 877	-	98 933
Adhésions					1 432	1 432
Recettes divers	3 911	6 328	1 970	-	100	12 309
Frais gestion abonnements/Périmés	23 888	5 972	2 676	516		33 053
Autres recettes	27 799	12 300	4 646	516	1 532	46 794
Subvention Art & Essai	57 221	-	22 362	12 111		91 694
Agglo/Ville	-	-	-	-	-	-
Département	47 000			6 000		53 000
Médiation Région AURA	15 000					15 000
Passeurs d'images	1 000					1 000
SFEIC (aide au fonctionnement)	18 420	13 229		7 363		39 012
Autres subventions	81 420	13 229	-	13 363	-	108 012
Produits financiers	2 907	-				2 907
Produits cessions actifs	-	-	-	-	-	-
Subvention équilibre Arlysère N	193 766					193 766
Divers	2 147	300	511	543		3 500
Produits exceptionnels divers	195 913	300	511	543		197 266
Subventions équilibre N-1	-	49 322	40 467	50 937		140 726
SFEIC Investissement	34 956			643		35 599
Reprises sur Provisions	28 195	4 078	8 156	10 702		51 132
TOTAL RECETTES	997 297	206 422	162 114	151 257	1 532	1 518 622
Locations films	234 523	54 280	38 241	27 916		354 961
Sacem	8 435	1 739	239	863		11 276
Cotisations Syndicales	1 066	249	185	133		1 633
Cotisations CNC	1 368	325	244	159		2 096
Locations de films et charges proportionnelles	245 393	56 593	38 909	29 071		369 966
Achats confiserie	14 506	5 004		320		19 830
Frais d'animation/Communication	42 841	4 531	3 645	3 970		54 987
Entretien/Maintenance	35 521	15 405	5 951	4 880		61 757
Petits achats divers (fluides, fournitures, consom)	9 838	10 381	1 287	1 046		22 552
Variations de stocks	(1 545)	113	1 298	1 297		1 162
Assurances	7 806	1 751	2 824	2 349		14 729
Documentation	997	144	288	288		1 717
Personnel extérieur		1 246	465	883		2 594
Rémunérations intermédiaires/Honoraires	19 742	4 573	7 901	6 461		38 677
Ports	1 196	318	2 054	2 423		5 991
Déplacements/Missions/Réceptions	5 643	1 219	2 398	2 397		11 657
Frais postaux,Telecom	3 354	817	1 224	1 120		6 515
Frais bancaires	3 260	792	643	602		5 297
Cotisations professionnelles	3 495	-	1 471	913		5 879
Frais fonctionnement	53 785	21 354	21 852	19 779		116 771
Location immobilières et mobilières	7 411	13 651	9 329	6 328		36 720
Impôts et taxes divers	6 633	1 900	3 388	3 340		15 260
Salaires,Primes,Avantages	214 342	58 205	30 471	35 643		338 661
Charges sociales	43 349	11 731	7 584	9 359		72 024
Médecine travail Pharmacie	1 260	210	105	105		1 680
Autres charges de personnel						-
Affectation Charges salariales	277 934,83	19 961,97	36 157,27	36 149,27		370 203
Charges de personnel	536 886	90 108	74 318	81 257		782 569
Autres charges diverses	451	38	45	45		579
Charges exceptionnelles			12 204,50		12 204,50	24 409
Dot Provisions IFC	6 200	25	252	-		6 477
Dot Autres provisions	-	-	-	-		-
Dot Provisions reglt SFEIC	34 956	-	-	643		35 599
Dot aux Amortissements	46 446	14 881	8 089	3 131		72 547
Repr/Subventions Investissement_SFEIC	(33 731)	(9 535)	(2 990)	(869)		(47 124)
Dot Provisions_Amortissements nets	53 871	5 371	5 351	2 905		67 498
TOTAL DEPENSES	997 297	213 956	174 992	151 896	12 206	1 550 345
IMPOT SOCIETE						-
RÉSULTAT COMPTABLE 2025	0	(7 534)	(12 878)	(639)	(10 674)	(31 723)
Subventions équilibre N-1 à déduire	-	49 322	40 467	50 937		140 726
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION 2025	0	(56 856)	(53 345)	(51 576)		(161 777)
Plafond Sueur		38 158				

Compte rendu de travaux

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 26/07/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ASSO AMIS DU CINEMA (LES)** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 886 576 euros

Chiffre d'affaires : 866 291 euros

Résultat net comptable : -31 723 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à ALBERTVILLE
Le 30 avril 2026

Jean-Michel ARD
Expert-comptable associé

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

01/01/2025 12
31/12/2025 mois

01/01/2024 12
31/12/2024 mois

01/01/2023 12
31/12/2023 mois

CHIFFRE D'AFFAIRES	866 291 100,00	1 013 147 100,00	997 774 100,00
Ventes de marchandises	49 559 5,72	54 360 5,37	45 189 4,53
- Achats de marchandises	22 133 44,66	20 134 37,04	17 548 38,83
- Variation stocks de marchandises	(2 304) -4,65	1 128 2,08	(40) -0,09
MARGE COMMERCIALE (a)	29 730 59,99	33 098 60,89	27 681 61,26
Production vendue	816 732 94,28	958 787 94,63	952 584 95,47
+ Variation production stockée			
+ Production immobilisée			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	816 732 94,28	958 787 94,63	952 584 95,47
- Achats stockés approvisionnement	4 615 0,57	10 401 1,08	8 081 0,85
- Variation des stocks et approvisionnement	1 162 0,14	890 0,09	(1 483) -0,16
- Achats de sous-traitance directe	363 577 44,52	427 601 44,60	433 640 45,52
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	447 378 54,78	519 896 54,22	512 347 53,78
MARGES (Commerciale + Production)	477 107 55,07	552 994 54,58	540 028 54,12
- Achats non stockés (c)	18 678 2,16	20 741 2,05	15 602 1,56
- Autres charges externes (c)	238 986 27,59	204 878 20,22	182 882 18,33
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	627 018 72,38	664 510 65,59	638 722 64,01
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	219 443 25,33	327 375 32,31	341 544 34,23
+ Subventions	534 198 61,66	142 374 14,05	135 557 13,59
- Impôts, taxes sur rémunérations	12 323 1,42	11 395 1,12	9 481 0,95
- Autres impôts et taxes	5 033 0,58	4 985 0,49	4 884 0,49
- Salaires	618 238 71,37	567 384 56,00	548 415 54,96
- Cotisations sociales	164 331 18,97	132 004 13,03	128 854 12,91
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(46 284) -5,34	(246 019) -24,28	(214 534) -21,50
+ Reprises sur amortissements et provisions	51 132 5,90	1 847 0,18	1 319 0,13
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.			
+ Autres produits de gestion courante	28 496 3,29	20 339 2,01	28 441 2,85
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat	35 599 4,11		
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	79 024 9,12	99 091 9,78	75 359 7,55
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées			
- Autres charges de gestion courante	36 075 4,16	19 454 1,92	15 860 1,59
RÉSULTAT EXPLOITATION	(46 155) -5,33	(342 376) -33,79	(275 992) -27,66
Bénéfice-perte sur opérations en commun			
+ Produits financiers	2 907 0,34	2 927 0,29	2 217 0,22
- Charges financières			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(43 249) -4,99	(339 449) -33,50	(273 775) -27,44
Produits exceptionnels	47 124 5,44	294 963 29,11	453 104 45,41
- Charges exceptionnelles	35 599 4,11		169 443 16,98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 525 1,33	294 963 29,11	283 660 28,43
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(31 723) -3,66	(44 486) -4,39	9 886 0,99

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	24 943	22 745	2 198	5 687
	Fonds commercial	15 000	15 000		
	Autres immobilisations incorporelles	10		10	10
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	40 423	38 331	2 093	
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	671 536	527 535	144 001	162 242
	Autres immobilisations corporelles	366 019	309 510	56 509	48 223
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	259		259	259
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 118 205	913 120	205 085	216 436
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	7 565		7 565	8 727
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	4 349		4 349	2 045
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	25 791	66	25 724	61 303
	Autres créances	380 903		380 903	324 319
	Charges constatées d'avance	26 165		26 165	25 493
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	236 784		236 784	356 011
	Total de l'actif circulant (IV)	681 557	66	681 491	777 898
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 799 762	913 187	886 576	994 334
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			432 789	411 111

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		107 940	107 940
	Report à nouveau		(19 081)	25 406
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(31 723)	(44 486)
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées		126 921	138 446
	Total des capitaux propres		184 057	227 305
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges		109 864	154 519
	Total des provisions		109 864	154 519
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers (2)			
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		289 489	309 056
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		167 832	155 054
	Dettes fiscales et sociales		132 638	122 884
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 444
	Autres dettes		2 696	2 072
	Produits constatés d'avance			15 000
	Total des dettes (1)		592 655	612 510
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF		886 576	994 334
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			(31 723,02)	(44 486,45)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			303 166	303 454
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	49 559		49 559	54 360
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	816 732		816 732	958 787
	Montant net du chiffre d'affaires	866 291		866 291	1 013 147
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			569 797	142 374
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			51 132	1 847
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			28 496	20 339
Total des produits d'exploitation				1 515 715	1 177 708
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			22 133	20 134
	Variation de stocks			(2 304)	1 128
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 615	10 401
	Variation de stocks			1 162	890
	Autres achats et charges externes (1)			621 241	653 219
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 356	16 379
	Salaires			618 238	567 384
	Cotisations sociales			164 331	132 004
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 547	77 021
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions			6 477	22 070
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			36 075	19 454
Total des charges d'exploitation				1 561 871	1 520 084
RESULTAT D'EXPLOITATION				(46 155)	(342 376)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(46 155)	(342 376)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		2 907	2 927
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers			2 907	2 927
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			2 907	2 927
RESULTAT COURANT avant impôts			(43 249)	(339 449)
	Produits exceptionnels		47 124	294 963
	Charges exceptionnelles		35 599	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			11 525	294 963
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
Total des produits			1 565 747	1 475 598
Total des charges			1 597 470	1 520 084
RESULTAT DE L'EXERCICE			(31 723)	(44 486)
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Comptes analytiques :

Année 2025	DSP	GAMBETTA	DORON	REX	GESTION PROPRE	TOTAL
Chiffre d'affaires	579 419	134 977	89 279	62 616		866 291
Marge	323 400	73 106	49 031	31 571		477 107
Valeur ajoutée produite	266 639	1 878	-19 144	-29 929		219 444
Excédent brut d'exploitation	-41 189	-7 326	3 125	-893		-46 283
Résultat d'exploitation	-1 682	-17 069	-15 868	-865	-10 673	-46 156
Résultat financier	2 907	0	0	0		2 907
Résultat exceptionnel	-1 225	9 535	2 990	226		11 525
Impot sur les bénéfices	0	0	0			0
Résultat de l'exercice	0	-7 534	-12 878	-639	-10 673	-31 723
Loi Sueur n-1		-49 322	-40 467	-50 937		
Résultat de l'exercice	0	-56 856	-53 345	-51 576	-10 673	-172 449

Isabelle BERLIOZ

Commissaire aux Comptes
20 Avenue du Centenaire
73110 LA ROCHETTE
Tél : 04 79 28 91 38

ASSOCIATION LES AMIS DU CINEMA

45 Place Montmain
BP 39
73401 UGINE CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie
Siret : 479 358 863 00054 – Ape : 6920Z*

Isabelle BERLIOZ
Commissaire aux comptes
20 Avenue du Centenaire
73110 LA ROCHETTE

ASSOCIATION LES AMIS DU CINEMA
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DU CINEMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

J'ai notamment vérifié les comptes de disponibilités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Objectif et démarche d'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochette, le 26 mai 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical stroke through the center, followed by a horizontal line extending to the right.

Isabelle BERLITZ
Commissaire aux Comptes

Isabelle BERLIOZ

Commissaire aux Comptes
20 Avenue du Centenaire
73110 LA ROCHETTE
Tél : 04 79 28 91 38

ASSOCIATION LES AMIS DU CINEMA

45 Place Montmain
BP 39
73401 UGINE CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

*Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie
Siret : 479 358 863 00054 – Ape : 6920Z*

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R.612-7 et L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

J'ai été informée que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Contrat de travail entre la Directrice et un membre de son foyer fiscal et l'association ;
Montant des rémunérations, remboursement de frais et cotisations dans les comptes 2025 =
82 881.10 euros

Administrateur concerné : Madame Mélanie DAUVERNE, membre de droit du Conseil d'Administration de votre Association.

- Convention « Délégation de service public » signée le 21/12/2022 pour les années 2023 à 2028 ;

Nature : subvention pour l'exploitation d'une activité cinématographique au sein des cinémas CHANTECLER (Ugine) et DOME CINEMA (Albertville) ;

Montant comptabilisé dans les comptes 2025 : 193 765.96 euros

Administrateur concerné : La Communauté d'agglomération ARLYSERE, membre de droit du Conseil d'Administration de votre Association.

Fait à La Rochette, le 26 avril 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Isabelle BERLIOZ

Commissaire aux Comptes



06

perspectives 2026



fréquentation



Les entrées de 2025 ont été médiocres et méritent d'être oubliées. Cependant, **la fréquentation du premier trimestre 2026 laisse présager une année plus prometteuse**. Les films à caractère familial annoncés nous conduisent à penser que la fréquentation de 2026 pourrait atteindre celle de 2024. Cependant, il sera important de rester vigilant quant aux entrées des films Art & Essai, ainsi qu'à la baisse de fréquentation des scolaires, liée à la réduction budgétaire des offres Pass Culture.

équipe salariée

Mélanie Dauverné, notre directrice, quittera ses fonctions le 30 juin 2026. Elle a débuté sa carrière en tant que chargée d'action culturelle en 2001, et a évolué au sein de l'association pour devenir, en 2019, la directrice que vous connaissez. Nous avons collaboré étroitement pour consolider l'organisation administrative, humaine et matérielle, dans le but de garantir la pérennité de l'association et de préparer l'avenir de l'exploitation cinématographique sur notre territoire.



J'ai pu apprécier sa minutie, sa perspicacité, son engagement, ainsi que son attachement aux principes fondamentaux de l'association. Elle a également su nouer des liens étroits avec les distributeurs de films, ce qui nous a permis d'accueillir de nombreuses figures du cinéma. Merci, Mélanie. Ces années de collaboration avec toi m'ont beaucoup enrichi et ont grandement contribué à mon développement en tant que président. Je te témoigne tout mon respect, ma considération, ma sympathie et tiens à te remercier chaleureusement pour toutes ces années de coopération et d'engagement.

Jean-Paul Vassault, président



Au cours du premier trimestre 2026, le bureau de l'association s'est fortement mobilisé dans le recrutement du poste de direction. C'est madame **Audrey Bénese qui a été choisie pour succéder à Mélanie Dauverné**. Diplômée de la FEMIS en direction d'exploitation cinématographique, elle a également occupé les fonctions de directrice et de programmatrice d'Atmosphère 53 en Mayenne. Elle saura poursuivre le travail entamé depuis 24 ans par Mélanie et son prédécesseur, Yves Méjean.

Sabine Testa, agente administrative, fera valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année 2026, après avoir consacré 31 ans de service aux Amis du Cinéma.

Par ailleurs, Noémie Varciat, assistante à la direction de la programmation et de l'administration, attend un heureux événement et sera en congé maternité à partir de juillet 2026.

Au cours de l'année à venir, six salariés participeront à une formation proposée par le SCARE (Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai), portant sur *La relation avec les spectateurs, de l'accueil à la gestion des tensions*. La priorité sera accordée aux personnels travaillant à temps plein et en contact quotidien avec le public.

entretien du parc et investissements

En 2026, il est prévu pour les cinémas CHANTECLER et GAMBETTA d'investir dans des **outils de caisse plus performants** afin de fluidifier l'accueil du public, notamment lors des séances à forte affluence.

Le système Twavox, qui permettait l'accès aux films pour les personnes porteuses de handicap auditif ou visuel, n'est plus fonctionnel. Depuis plusieurs années, nous recherchons un dispositif équivalent. Au début de l'année 2026, notre prestataire technique nous a présenté **un nouveau système, CinéAccess**, qui, via une application smartphone, permet une diffusion multisupport simple et inclusive, centralisant les principaux réglages audio et vidéo lors des projections sur smartphone.

Des dossiers de **demande de subvention seront déposés auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, car un dispositif de soutien spécifiquement dédié ce type de projet existe. L'association envisage que ces investissements profitent à l'ensemble des cinémas dont elle a la gestion.

Il faudra également prévoir un plan d'investissement afin de **remplacer l'ensemble des projecteurs**, dont l'obsolescence devient critique, en priorisant le DORON, où les projecteurs ne correspondent plus aux normes.

projet associatif 2026

Le début de l'année 2026 a été marqué par **une soirée conviviale autour de la galette des rois**, accompagnée de la diffusion de *La News des Adhérents*, qui a rencontré un vif succès auprès de 60 participants. Pour rappel, les adhésions se font selon l'année civile.

L'un des objectifs pour 2026 est de finaliser la **révision des statuts de l'association**, en élaborant un règlement intérieur ainsi qu'un document unique de délégations.

La dynamique de **travail en groupes de bénévoles** se poursuivra, notamment pour renforcer la visibilité des événements, soutenir la communication ou s'impliquer dans la programmation de films patrimoniaux.

Le festival Écran des Vallées commence à fidéliser son public, et nous continuerons à collaborer avec SAVATOU (association inter-CE) pour soutenir le développement de cet événement.

Par ailleurs, le **permis de construire d'un nouveau bâtiment** porté par Arlysère à Albertville, comprenant cinq salles de spectacle, a récemment été signé. Ces salles ont pour projet d'être configurées en salles de cinéma, en remplacement des deux salles du DÔME cinéma et du mono-écran du GAMBETTA, dont l'état vieillissant et l'accessibilité ne répondent plus aux attentes des publics. La rénovation de ces équipements est une étape indépendante de notre volonté. Les nouveaux élus de la Communauté d'Agglomération Arlysère peuvent compter sur le professionnalisme des Amis du Cinéma pour concrétiser ce projet, dont la gestion sera confiée à une Délégation de Service Public à laquelle nous postulerons. Pour préserver le rôle emblématique du cinéma CHANTECLER dans le bassin et maintenir sa fréquentation, Les Amis du Cinéma proposeront des pistes pour des travaux de rafraîchissement.

Les élus de Brides-les-Bains et de Moûtiers reconnaissent l'expérience, la gestion rigoureuse ainsi que le savoir-faire et le savoir-être des Amis du Cinéma. Leur soutien constitue un atout précieux pour continuer à faire vivre ces cinémas et envisager leur évolution future.

L'association poursuivra ses partenariats avec les territoires concernés, en collaborant avec les institutions, les associations et les établissements scolaires. Notre objectif est de faire de la salle de cinéma un lieu de vie et de partage, un espace où l'on peut explorer cette ressource inépuisable qu'est le cinéma, afin de réfléchir à nos vies, à nos désirs, à notre histoire et à l'avenir. C'est cette ambition qui anime notre engagement depuis toujours.

Nous sommes confiants dans notre capacité à relever tous les défis, qu'ils soient quotidiens ou imprévus, tout au long de l'année.

Le 7^{ème} art, considéré comme l'art populaire par excellence, possède cette capacité unique de rassembler, en un même lieu, des personnes de tous âges, de toutes origines sociales et géographiques.

“

Spectatrices, spectateurs, amis et amies du cinéma, vos messages d'encouragement, de soutien, ainsi que votre engagement à venir voir des films dans les salles de proximité et à soutenir une programmation diversifiée, sont essentiels. Je vous remercie chaleureusement pour votre attachement à vos cinémas et votre fidélité.

Jean-Paul Vassault, président

”



07

budget prévisionnel 2026



Le budget prévisionnel 2026 prévoit une tendance de reprise de la fréquentation dans nos salles, similaire à celle observée en 2024, comme le laisse apparaître la tendance du premier trimestre 2026. Il maintient, comme lors des années précédentes, une politique de maîtrise des charges de personnel et de fonctionnement.

recettes prévisionnelles

Recettes de films

La fréquentation en 2026 devrait être proche de celle enregistrée en 2024, avec une augmentation estimée de 25% par rapport aux recettes de 2025. En l'absence de toute évolution tarifaire, à tarif moyen constant, cette hausse devrait représenter environ 185 000 € en 2026.

Recettes annexes (confiserie, publicité, animation)

Les recettes liées à la confiserie devraient augmenter, en lien avec la hausse de fréquentation et grâce à des distributeurs performants. Cependant, les recettes publicitaires devraient connaître une baisse, en l'absence à ce jour d'annonceurs publicitaires exceptionnels, limitant la progression totale à environ 8 000 €.

Recettes diverses

Ces recettes sont en recul, principalement en raison de la baisse significative des abonnements périmés, suite à la suppression des cartes PASS X, avec une diminution estimée à 18 000 €.

Subventions (hors subventions d'équilibre)

Elles devraient connaître une baisse de plus de 28 000 € par rapport au compte d'exploitation de 2025, en raison notamment de la diminution anticipée des subventions Art & Essai et d'un moindre engagement de l'aide au fonctionnement via le SFEIC de la part des Amis du Cinéma.

Total des recettes

Au total, les recettes de l'association devraient augmenter d'environ 105 000 € par rapport à 2025, soit une progression d'environ 9%, hors subventions d'équilibre de l'année précédente.

dépenses prévisionnelles

Dépenses de location des films

Proportionnellement aux recettes cinématographiques, les locations de films devraient augmenter de 110 000 € en 2026, soit une hausse de 30% par rapport au réalisé 2025.

Achat de confiseries

En lien avec les recettes de films, les achats de confiseries devraient augmenter de près de 8 000 € en 2026, représentant une hausse de 39% par rapport au réalisé 2025.

Frais d'animation et communication

Ces frais devraient rester stables en 2026, à un peu plus de 55 000 €.

Frais d'entretien et maintenance

Ils ne devraient connaître qu'une très légère hausse d'environ 1% par rapport au réalisé 2025.

Frais de fonctionnement

La réduction des frais d'honoraires, notamment suite à l'audit RH exceptionnel en 2025, devrait permettre une baisse d'environ 10 000 € en 2026 par rapport au réalisé 2025.

Locations mobilières et immobilières

Le budget 2026 prévoit une augmentation très modérée, de l'ordre de 1%, par rapport au réalisé 2025.

Charges de personnel

L'association anticipe une augmentation des charges de personnel inférieure à 10 000 € en 2026 par rapport au réalisé 2025, sous réserve d'éventuelles augmentations conventionnelles et/ou du SMIC. Cette prévision intègre notamment l'indemnité de rupture conventionnelle de la directrice sortante.

Amortissements/provisions

Le budget 2026 prévoit une baisse importante par rapport au réalisé 2025, en raison de moins d'investissements en 2025 induisant moins d'amortissements. Les provisions d'indemnité de fin de carrière ont été ramenées à un niveau normal pour Brides-les-Bains et Moûtiers, après une année 2025 de rattrapage.

Total des dépenses

L'ensemble des dépenses de l'association en 2026 devrait connaître une augmentation maîtrisée d'environ 79 000 €, soit une hausse d'environ 5% par rapport au réalisé 2025.

budgets prévisionnels par structure

cinéma CHANTECLER à Ugine **et DÔME** à Albertville (Délégation de Service Public Arlysère)

Les recettes devraient augmenter de 8,5%, tandis que les dépenses progresseraient de 7% par rapport au réalisé 2025. La subvention versée par Arlysère, s'élevant à 200 417 €, permettra d'atteindre un résultat prévisionnel à l'équilibre en 2026.

Cinéma GAMBETTA à Albertville (gestion privée)

Les recettes prévues pour 2026 devraient connaître une augmentation de 14%, avec une hausse plus significative des recettes liées aux films dans cette salle.

Les dépenses devraient augmenter de 8% par rapport au réalisé 2025, cette croissance étant principalement portée par les locations de films.

Le résultat prévisionnel pour 2026 est un déficit de -51 386 €, hors versement de la subvention via la loi Sueur, ce qui constitue une légère amélioration par rapport au résultat de 2025.

Cinéma DORON à Brides-les-Bains

Les recettes prévues pour 2026 devraient augmenter de 8%, soit une augmentation de 15 000 € de recettes liées aux films, malgré une réduction de 6 000 € de la subvention Art & Essai.

Les dépenses devraient diminuer de 6% par rapport au réalisé 2025, ce site ne supportant pas, cette année, de charge exceptionnelle liée à la régularisation d'une créance irrécouvrable (pour rappel, 12 205 € en 2025).

Le résultat prévisionnel pour 2026 est un déficit de -33 469 €, ce qui représente une amélioration significative, avec une réduction de 20 000 € par rapport au déficit de 2025.

Cinéma REX à Moûtiers

Les recettes prévues pour 2026 devraient augmenter de 4%, soit une hausse de 15 000 € de recettes liées aux films, malgré une baisse de 4 000 € de la subvention Art & Essai et une diminution de 3 400 € du soutien SFEIC au fonctionnement.

Les dépenses devraient diminuer de 1% par rapport au réalisé 2025, principalement en raison d'une réduction des provisions et des dotations aux amortissements.

Le résultat prévisionnel pour 2026 s'établirait à un déficit de -45 186 €, soit une réduction de 6 000 € par rapport au résultat de 2025.

En synthèse, le déficit prévisionnel de l'association, après versement d'une subvention d'équilibre de 200 417 € par Arlysère pour le périmètre Délégation de Service Public (CHANTECLER et DÔME), devrait s'élever en 2026 à 128 440 €.

Les communes de Brides-les-Bains pour le DORON, et celle de Moûtiers pour le REX devraient prendre en charge le déficit de ces salles dans le cadre de subventions d'équilibre.

Les Amis du Cinéma devront également supporter, pour le GAMBETTA, la différence entre la participation d'Arlysère dans le cadre de la loi Sueur et le déficit prévu, estimée à environ 2 500 €.



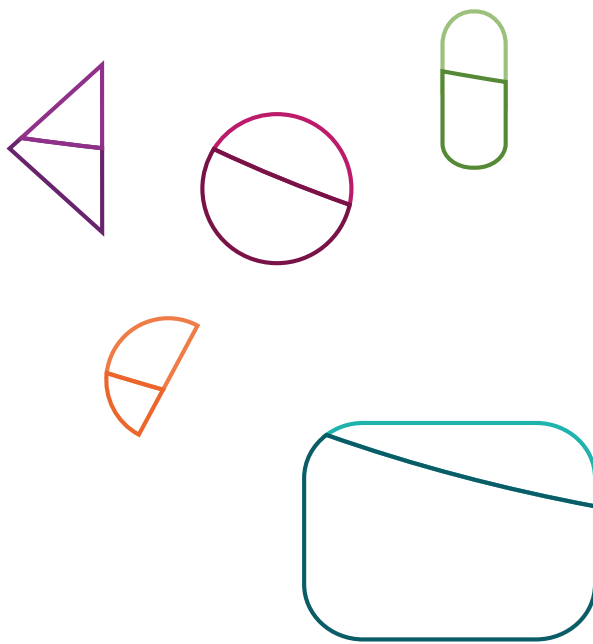
Association Les Amis du Cinéma - BUDGET PREVISIONNEL 2026

	Ugine_Albertville 4 écrans CHANTECLER DÔME	Albertville 1 écran GAMBETTA	Brides les Bains 2 écrans DORON	Moûtiers 2 écrans REX	Gestion Propre	Total
Fréquentation nbre d'entrées	118 000	26 500	18 000	14 500		177 000
Prix moyen HT	5,2	5,49	5,5	5		5,8
Recettes films	613 600	145 500	99 000	72 500		930 600
Recette Confiserie	51920	13515		3480		68 915
Recettes d'animation	15000		0	500		15 500
Publicité	16000	4000	1000	1200		22 200
Recettes annexes	82 920	17 515	1 000	5 180		106 615
Adhésions					1600	
Recettes divers	6000	5000	2000	450		13 450
Frais gestion abonnements/Périmés	10000	3000	1500	200		14 700
Autres recettes	16 000	8 000	3 500	650	1 600	29 750
Subvention Art & Essai mis à jour	48 000		16 000	8 000		72 000
Département	50000			6000		56 000
Médiation Région AURA	15000					15 000
Passeurs d'images	1000					1 000
SFEIC (aide au fonctionnement)	15000	4000	4000	4000		27 000
Autres subventions	81 000	4 000	4 000	10 000		99 000
Produits financiers	2000					2000
Reprise/Provisions diverses	27845	4119	8238	8238		
Reprise/Provisions IFC						
Reprises sur provisions	27 845	4 119	8 238	8 238		48 440
TOTAL RECETTES	871 365	179 134	131 738	104 568	1 600	1 288 405
Locations films	306 800	72 750	49 500	36 250		465 300
Sacem	10 468	2 482	1 689	1 237		15 876
Cotisations Syndicales	1 381	327	223	163		2 094
Cotisations CNC	1 424	338	230	168		2 159
Locations de films et charges proportionnelles	320 072	75 897	51 641	37 818		485 429
Achats confiserie	20 768	5 406	-	1 392		27 566
Frais d'animation/Communication	43 269	4 577	3 682	4 010		55 537
Entretien/Maintenance	35 876	15 559	6 011	4 928		62 374
Frais de formation						-
Petits achats divers (fluides, fournitures, consom)	9937	10485	1300	1056		22 777
Variations de stocks	0	0	0	0		-
Assurances	7884	1768	2852	2372		14 876
Documentation	1007	146	291	291		1 735
Personnel extérieur	0	1259	469	892		2 620
Rémunérations intermédiaires/Honoraires	15000	3500	6000	4500		29 000
Ports	1208	322	2075	2447		6 051
Déplacements/Missions/Réceptions	7700	1231	1422	1421		11 774
Frais postaux, Telecom	3387	825	1236	1132		6 580
Frais bancaires	3292	800	649	608		5 350
Cotisations professionnelles	3530	0	1486	922		5 938
Frais fonctionnement	52 945	20 335	17 780	15 641		106 700
Location immobilières et mobilières	7485	13788	9423	6392		37 087
Impôts et taxes divers	6 699	1 919	3 422	3 373		15 413
Salaires, Primes, Avantages	226 419	50 216	30 928	36 178		343 741
Charges sociales	45 786	10 121	7 698	9 500		73 104
Médecine travail Pharmacie	1 311	181	107	107		1 705
Autres charges de personnel	27 000	1 000	2 000	2 000		32 000
Affectation Charges salariales	261148	24452	27200	27200		340 000
Charges de personnel	561663	85 971	67 933	74 984		790 551
Autres Charges diverses	455	39	45	45		585
Charges exceptionnelles	0	0		0		-
Dot Provisions IFC	0	0	0	0		-
Amortissement Informatique	3750	500	1000	0		5 250
Dot Provisions	3200	730	870	820		5 620
Dot aux Amortissements	52000	19000	9000	1000		81 000
Subventions Investissements/SFEIC	-36400	-13200	-5600	-650		(55 850)
Dot Provisions Amortissements nets	22550	7030	5270	1170		36020
TOTAL DEPENSES	1 071 783	230 520	165 206	149 754		1 617 263
IMPOT SOCIETE						
RESULTAT DE L'EXERCICE		-51 386	-33 468	-45 186	1 600	-128 440
Subv équilibre DSP Arlysère	200 418	0	0	0		

Plafond Sueur 30% CA

48 905

-2 482





08

liste du personnel & organigramme au 1er janvier 2025

ADMINISTRATION & ACTION CULTURELLE

Mélanie Dauverné	directrice	cadre	temps plein	1,00
Michel Marin-Lamellet	régisseur responsable Chantecler responsable unique sécurité Chantecler	cadre	temps plein	1,00
Sophie Blanc	responsable administrative comptable	cadre	temps plein	1,00
Noémie Varciat	assistante directrice programmation et administration		temps plein	1,00
Emeline Loffredo	chargée de communication		temps plein	1,00
Pierre Gardier	chargé d'action culturelle ass. programmation		temps plein	1,00
Violaine Renard	assistante de communication		temps partiel 50%	0,50
Clarisse Marouseau	médiatrice culturelle		temps plein	1,00
Sabine Testa	agente administrative caisse Chantecler		temps plein	1,00

SALLE

Alexis Genesty	technicien polyvalent		temps plein	1,00
Anthony Hinchado	technicien polyvalent		temps plein	1,00
Tom Lamy-Quique	agent de cinéma		temps plein	1,00
Carla Lizon-au-Cire	agente de cinéma		temps partiel 34%	0,34
Séverine Lloris	technicienne polyvalente		temps plein	1,00
Elisa Mabboux	agente de cinéma		temps plein	1,00
Cathy Marques-Matias	agente de cinéma		temps partiel 80%	0,80
Devi Paviol	agente de cinéma		temps partiel 28%	0,28
Fabrice Tornier	technicien polyvalent		temps plein	1,00
Christine Goupil	technicienne polyvalente niv 2		temps plein	1,00
Stéphane Ferront	technicien polyvalent niv 2		temps plein	1,00
Stéphane Fournier	technicien polyvalent		temps partiel 60%	0,60

